

ELLES ONT DÉFIÉ LA MORT POUR LA LIBERTÉ : HOMMAGE AUX MOUDJAHIDATE CONDAMNÉES À MORT

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 19 JUIN 2025 // N°1099 // PRIX 20 DA

P.4
KHALED AHMED, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES PARENTS D'ÉLÈVES (ANPE) :

« LE BAC S'EST DÉROULÉ DANS LES MEILLEURES CONDITIONS »

P.5

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

L'ALGÉRIE RENFORCE SA LÉGISLATION

Inscrite sur la liste grise du GAFI, l'Algérie s'emploie activement à renforcer son cadre législatif et réglementaire afin de répondre aux exigences internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

P.2



ENGAGEMENT INTERNATIONAL CONTRE LA CORRUPTION

A VIENNE, L'ALGÉRIE RÉAFFIRME SON RÔLE DANS L'APPLICATION DE LA CONVENTION DE L'ONU

P.2

TRANSPORT AÉRIEN

AIR ALGÉRIE SUSPEND SES VOLS VERS AMMAN JUSQU'À NOUVEL ORDRE

P.3



TENSIONS EXPLOSIVES AU MOYEN-ORIENT

LE CHAOS MENACE LA RÉGION

En réponse à l'injonction de Donald Trump appelant l'Iran à une capitulation sans conditions, Ali Khamenei a répliqué avec fermeté : « La République islamique d'Iran ne se soumettra jamais. » Il a averti que toute agression ferait l'objet d'une riposte ferme et déterminée de la part de Téhéran.

P.3

ENGAGEMENT INTERNATIONAL
CONTRE LA CORRUPTION

À Vienne, l'Algérie réaffirme son rôle dans l'application de la Convention de l'ONU

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mousserati, prend part à Vienne (Autriche) aux travaux de deux importantes sessions consacrées à l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC). Mme Mousserati participe, accompagnée d'une délégation composée de cadres de la HATPLC, du ministère de la Justice et de représentants de la mission diplomatique algérienne à Vienne, à la 16e session du Groupe d'examen de la mise en œuvre de la CNUCC ainsi qu'à la 16e session du Groupe de travail sur la prévention de la corruption. Ces réunions se tiennent du 16 au 20 juin au siège de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Cette participation s'inscrit dans le cadre de l'engagement continu de l'Algérie en faveur du renforcement des mécanismes internationaux de lutte contre la corruption, en conformité avec les engagements pris dans le cadre de la Convention.

R.N.

PRÉSENTE AU SALON
INTERNATIONAL FREE FROM
SPECIALTY FOOD

L'Algérie mise sur la qualité de ses produits pour séduire les marchés internationaux

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a pris part à l'ouverture du Salon international Free From Specialty Food 2025, dédié à l'alimentation saine, qui s'est tenu les 17 et 18 juin à Vienne, en Autriche. Accompagné du président du Conseil du nouveau économique algérien, Kamel Moula, le ministre a représenté l'Algérie, invitée d'honneur de cette édition. Lors de sa visite au pavillon algérien, Kamel Rezig a rencontré plusieurs opérateurs économiques nationaux venus exposer leurs produits. Il a salué la qualité, la diversité et la compétitivité croissante de l'offre algérienne, affirmant que « les produits algériens ont prouvé leur qualité à l'échelle internationale ». Il a également souligné l'importance stratégique de participer à de tels événements pour promouvoir le label algérien, renforcer la présence du pays sur la scène économique mondiale et conquérir de nouveaux marchés. Cette démarche s'inscrit dans la politique de diversification économique prônée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui encourage l'ouverture vers l'international à travers les foires et salons spécialisés.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

L'Algérie renforce sa législation

L'Algérie s'emploie activement à renforcer son cadre législatif et réglementaire et à l'adapter afin de répondre aux exigences internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

Réuni hier sous la présidence du Premier ministre Nadir Larbaoui, le gouvernement a examiné plusieurs dossiers stratégiques, notamment deux avant-projets de loi clés dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la protection des données personnelles. À l'ordre du jour figurait en premier lieu un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi 05-01 du 6 février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ce texte vise à adapter la législation nationale aux standards internationaux, notamment les recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), tout en consolidant les dispositifs

juridiques de prévention et de répression de ces infractions, à la lumière des évolutions récentes en la matière. Inscrite sur la liste grise du GAFI, l'Algérie s'emploie activement à renforcer son cadre législatif et réglementaire afin de répondre aux exigences internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. L'objectif ultime est de sortir de cette liste. Dans la même dynamique de mise à niveau du cadre normatif, l'Exécutif a également étudié un avant-projet de loi modifiant la loi 18-07 du 10 juin 2018 portant sur la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel. Cette révision a pour objectif de renforcer les garanties en matière de libertés individuelles et d'harmoniser le



système juridique algérien avec les normes internationales, contribuant ainsi à une coopération accrue dans la lutte contre la criminalité transnationale. Le gouvernement a poursuivi par ailleurs l'étude du cadre réglementaire encadrant les concessions de terrains appartenant au domaine privé de l'État, destinés à des projets immobiliers à vocation commerciale. Il a également pris connaissance des résultats préliminaires du recensement de la production nationale, une opération cru-

ciale pour orienter les politiques économiques sur la base de données fiables, en vue de maîtriser les importations et de promouvoir les exportations. Enfin, dans le cadre du suivi des directives du Président de la République issues des Assises nationales du cinéma tenues en janvier 2025, une communication a été présentée sur le programme de réhabilitation et d'exploitation des salles de cinéma, ainsi que sur le soutien à l'investissement privé dans ce secteur.

Y.B.

CONTRE LA CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

L'Algérie mise sur la transparence pour sortir de la liste grise du GAFI

En vue de sortir de la "liste grise" du Gafi et d'intensifier la lutte contre tous les crimes financiers, l'Algérie a décidé de muscler sa législation notamment contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Cette position du gouvernement devrait également lui permettre de se mettre en conformité avec la législation internationale en matière de lutte contre le grand banditisme, dont le blanchiment d'argent. La sortie de la liste grise du Gafi (Groupe d'action financière) est un des premiers objectifs du gouvernement, selon un communiqué rendu public hier mercredi à l'issue de la réunion du Conseil de gouvernement. Le Groupe d'action financière est un organisme intergouvernemental qui établit des normes internationales pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Or, l'Algérie, membre du GAFI, travaille activement avec cet organisme pour renforcer son cadre de lutte contre ces fléaux. Pourtant, elle a été récemment placée sous surveillance renforcée, ou placée sur la "liste grise" du GAFI, en raison de certaines lacunes dans son dispositif législatif relatif à la lutte contre ces deux fléaux. Et, dans le cadre de la mise en place d'un plan d'action pour remédier à ces lacunes et améliorer son efficacité dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, l'Algérie a ainsi décidé de muscler et d'adapter sa

législation. C'est ainsi que s'est tenue hier, mercredi, une réunion du Conseil de gouvernement consacrée en particulier à ces deux fléaux. Un communiqué du Conseil indique que « le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé mercredi une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de deux avant-projets de loi relatifs à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et au traitement des données à caractère personnel, ainsi qu'à la présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs ». Selon le texte intégral des services du Premier ministre, « M. Nadir Larbaoui a présidé, ce mercredi 18 juin 2025, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi 05-01 du 6 février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ce projet de texte s'inscrit dans le cadre des efforts visant l'adaptation continue du cadre normatif national relatif aux engagements internationaux de l'Algérie, notamment aux recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), ainsi que le renforcement des mécanismes juridiques de lutte contre ces infractions et l'adaptation aux évolutions y afférentes. Lors de son congrès tenu à Paris au mois d'octobre dernier, le Gafi avait placé l'Algérie sur sa « liste grise », et elle doit lui transmettre un rapport détaillé avant fin juin sur les

mesures prises et les contrôles effectués pour se conformer à ses recommandations. Le 10 juin dernier, la Commission européenne avait annoncé sa décision de s'aligner sur "la liste grise" du GAFI, qui évalue l'action des États en matière de lutte contre le blanchiment. La commission a ainsi ajouté l'Algérie, Monaco, l'Angola, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Laos, le Liban, la Namibie, le Népal et le Venezuela à sa liste de pays « à haut risque », qui font l'objet d'une surveillance accrue. L'Algérie a redoublé ces derniers mois les efforts pour améliorer sa législation et pouvoir sortir de la liste grise du GAFI en mettant notamment en place une stratégie nationale de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent, dont la mise en œuvre fait l'objet d'un suivi régulier du ministère des Finances, tout en suivant les recommandations du GAFI liées à la modernisation du système national de prévention et de lutte contre les risques de blanchiment d'argent et à l'amélioration de son efficacité. Selon la présidente du GAFI, la Mexicaine Elisa de Anda Madrazo, l'inscription d'un pays dans la liste grise n'est pas une mesure « punitive ». Il s'agit, selon elle, d'orienter les pays concernés vers l'amélioration de leurs dispositifs. « Tous ces pays ont collaboré activement avec leurs organismes régionaux respectifs et avec le GAFI pour élaborer un plan d'action », selon elle.

M.K.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TENSIONS EXPLOSIVES AU MOYEN-ORIENT

Le chaos menace la région

Lors d'un entretien téléphonique avec son homologue iranien, le ministre pakistanais des Affaires étrangères, Muhammad Ishaq Dar, a fermement condamné hier l'agression militaire sioniste contre l'Iran, exprimant le soutien total de son pays au peuple et au gouvernement iraniens.

Hakim H.

A lors que la guerre entre dans sa sixième journée, le guide de la révolution islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, a mis en garde les États-Unis dans un message télévisé diffusé mercredi sur les dégâts irréparables qu'ils subirait en cas d'action militaire contre l'Iran.

« Les Américains savent que leur intervention dans l'agression israélienne leur infligera des dommages plus importants que ceux que l'Iran pourrait subir », a-t-il déclaré. Répondant à la sommation de Trump, qui a appelé l'Iran à capituler sans conditions, Ali Khamenei a été catégorique : « La République islamique d'Iran ne se soumettra jamais. » Il a déclaré à ce sujet que la République iranienne riposterait fermement à toute agression, de la même manière qu'elle s'opposerait à une paix imposée. Condamnant l'agression « stupide et diabolique » de l'ennemi sioniste, l'ayatollah a salué la réaction courageuse et mûre du peuple iranien face à cette agression. Rejetant les commentaires menaçants du président américain qui, depuis le début de l'agression, a entretenu le flou et multiplié les déclarations contradictoires, l'ayatollah Khamenei a



fait remarquer que les personnes sages qui connaissent la nation et l'histoire iraniennes ne parleraient jamais à l'Iran avec le langage de la menace, car il est impossible pour la nation iranienne de se soumettre aux diktats et aux menaces. « L'ennemi israélien a commis une grave erreur en nous agressant et il doit être sévèrement puni », a-t-il conclu. Dans le même contexte, la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a mis en garde, mercredi, les États-Unis contre la fourniture d'une aide militaire directe à Israël ou même « d'y penser ». Elle a souligné que toute aide militaire directe des États-Unis à Israël pourrait déstabiliser radicalement la situation au Moyen-Orient. « Le monde est au bord de la catastrophe en raison des frappes israéliennes quotidiennes sur l'in-

frastructure nucléaire iranienne », a-t-elle déclaré dans un communiqué cité par le journal RIA Novosti.

Le Pakistan se range aux côtés de l'Iran

Lors d'une conversation téléphonique avec son homologue iranien, le ministre des Affaires étrangères du Pakistan, Muhammad Ishaq Dar, a condamné, hier, l'agression militaire du régime sioniste contre l'Iran et a exprimé le soutien de son pays au peuple et au gouvernement iraniens. Abbas Araçchi, le ministre iranien des Affaires étrangères, a exprimé sa gratitude au Pakistan pour l'expression de sa solidarité avec l'Iran lors de cet échange téléphonique. Il a également informé le diplomate pakistanais des dernières frappes israéliennes sur les installations publiques, les infrastructures, les sites nucléaires, les zones

résidentielles, les hôpitaux, les centres médicaux et la radiotélévision d'État de l'Iran. Dénonçant la nature « belliqueuse et expansionniste » du régime sioniste comme étant la source de l'instabilité dans la région, le ministre iranien a souligné la nécessité pour la communauté internationale de condamner l'agression israélienne flagrante contre l'Iran et de rappeler au Conseil de sécurité de l'ONU qu'il lui incombe d'arrêter l'agresseur et de lui demander des comptes. Les deux responsables ont par ailleurs examiné, lors de cet échange, les projets d'efforts conjoints visant à utiliser les capacités des mécanismes et institutions régionaux et internationaux pour contrer la dangereuse tendance à l'agression et au bellicisme d'Israël.

H. H.

ALGÉRIE-AUTRICHE

Vers une coopération renforcée

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu hier un appel téléphonique de Mme Beate Meisl-Reisinger, ministre des Affaires européennes et internationales de la République d'Autriche, selon un communiqué du ministère. Cet entretien a

permis de faire le point sur l'état des relations bilatérales entre l'Algérie et l'Autriche, les deux parties exprimant leur satisfaction quant aux avancées réalisées dans les secteurs traditionnels de coopération, notamment la construction ferroviaire et le domaine énergétique, couvrant à la fois les sources conventionnelles et renouve-

lables, en particulier l'hydrogène vert. Les ministres ont convenu d'intensifier cette coopération et de l'étendre à de nouveaux secteurs stratégiques pour le développement des deux pays, tels que les industries mécaniques et la gestion des ressources en eau. Par ailleurs, ils ont échangé sur les enjeux actuels dans la région sahé-

saharienne, au Moyen-Orient ainsi que sur la scène internationale. Ils ont souligné l'importance de renforcer le rôle de la diplomatie dans la résolution des crises, tout en développant la coordination et le partage d'expertises, notamment en vue de l'accession prochaine de l'Autriche au Conseil de sécurité.

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie suspend ses vols vers Amman jusqu'à nouvel ordre

La compagnie nationale Air Algérie a annoncé, dans un communiqué officiel, l'annulation de tous ses vols à destination et en

provenance d'Amman, la capitale jordanienne, « pour des raisons de sécurité » et ce, « jusqu'à nouvel ordre ». Air Algérie infor-

me sa clientèle de cette mesure exceptionnelle, indépendante de sa volonté, et exprime ses regrets face aux désagréments

occasionnés. La compagnie s'engage à tenir ses passagers informés de toute évolution dans les meilleurs délais.

ÉDITORIAL
L'EXPRESS

L'escalade fatale ?

PAR: AÏDA MOUNI

Le Proche-Orient vit une nouvelle période de tensions extrêmes, où les « décisions internationales » pèsent lourdement sur l'avenir de la région. Au cœur de cette crise, l'agression sioniste contre l'Iran s'intensifie. Depuis le 13 juin, elle mène des frappes massives contre des sites iraniens, accusant Téhéran de se rapprocher dangereusement de la fabrication d'une bombe nucléaire. Mais cette offensive, loin de calmer les choses, a provoqué une « riposte » claire de l'Iran, un refus catégorique de céder aux pressions extérieures. Dans cet enchevêtrement complexe de puissances et de jeux géopolitiques, le rôle des États-Unis est central. Le soutien indéfectible de Washington à Tel Aviv, notamment sous l'ère Trump, a placé l'Iran dans une position de défi. Le 17 juin, Donald Trump a appelé à la « reddition sans condition » de l'Iran, affirmant que les États-Unis savaient où se trouvait le « soi-disant guide suprême ». Cette déclaration a reçu une réponse cinglante de la part d'Ali Khamenei, le guide suprême iranien, qui a affirmé que son pays « ne se rendra jamais » et que toute intervention militaire des États-Unis provoquerait des « dommages irréparables ». L'intransigeance iranienne s'inscrit dans une logique de défense nationale, mais aussi dans un refus catégorique de la politique de « pression maximale » que tente d'imposer l'Occident. L'Iran, en dépit de son isolement diplomatique et des sanctions, n'est pas un acteur à sous-estimer. Le pays a démontré à plusieurs reprises sa capacité à résister face aux pressions extérieures, tout en jouant un rôle clé dans les équilibres régionaux. Cette situation de plus en plus explosive n'a pas échappé aux dirigeants mondiaux. Le G7, qui se tenait à Kananaskis au Canada, n'a guère apporté de solutions concrètes à ce conflit en cours. Emmanuel Macron, qui était présent au sommet, a exprimé son désaccord avec la position de Trump sur l'Iran, dénonçant l'idée d'un changement de régime comme « la plus grande des erreurs ». La Russie, elle, a pris un ton plus ferme. Dans un communiqué, le ministère russe des Affaires étrangères a mis en garde les États-Unis contre toute aide militaire directe à l'agresseur, soulignant que cela pourrait bouleverser l'équilibre fragile du Moyen-Orient. Le Kremlin entend jouer un rôle clé dans la gestion de cette crise, en insistant sur le fait qu'une escalade militaire serait catastrophique, non seulement pour la région, mais pour le monde entier. En réponse à la pression croissante de Washington, l'Iran reste inflexible, et Khamenei l'a clairement dit « son pays ne pliera pas devant les menaces ». L'Iran, à l'instar de beaucoup d'autres nations face à l'impérialisme américain, refuse de céder aux menaces et défend son droit à la souveraineté, quitte à s'opposer « frontalement » aux intérêts des puissances occidentales. L'escalade de la violence semble inéluctable, et seul un changement radical dans la diplomatie internationale pourrait éviter une catastrophe.

A.M.

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Les avocats du FLN honorés à Alger

Des avocats du Front de libération nationale (FLN), défenseurs des militants de la cause algérienne pendant la Guerre de libération nationale, ont été honorés lors d'une rencontre tenue mercredi à Alger en hommage à leur courage. La cérémonie a été organisée à l'occasion d'une rencontre intitulée "Les robes noires et la révolution : les plaidoiries des avocats de la liberté toujours d'actualité", initiée par l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit Laid Rebiga. À titre posthume, ont été honorés les bâtonniers algériens Mohamed Hadj Hamou et Amar Bentoumi, en présence de leurs proches, ainsi que l'avocat français, Jacques Vergès, ayant notamment défendu l'une des figures de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, Djamilia Bouhired. L'autre icône féminine de la Guerre de libération nationale, Djamilia Boupacha, a eu droit, quant à elle, à un hommage particulier de la part du ministre des Moudjahidine, qui lui a remis une attestation et un trophée de reconnaissance, pour son glorieux parcours de combattante. "La voix des robes noires du FLN a dévoilé le mensonge du colonisateur français qui a voulu octroyer une couverture juridique aux assassinats, tortures et expropriations", a déclaré le président de l'association, Noureddine Djoudi, assurant qu'à travers cette rencontre, il s'agit "non pas de commémorer un souvenir, mais de renouveler un pacte avec la vérité et la justice". Cet événement a été sanctionné par des recommandations, dont le lancement d'une plateforme numérique multilingue, dénommée "Les avocats du FLN", l'édification d'une stèle commémorative nominative à Alger, ainsi que la consécration d'une aile permanente au niveau du Musée national du Moudjahid, dédiée aux avocats en question. Les participants ont, en outre, appelé à introduire une Chaire académique internationale au nom de l'un des bâtonniers de la Révolution algérienne, ainsi qu'à la mobilisation pour la reconnaissance internationale de leurs plaidoiries historiques, comme étant "une mémoire judiciaire mondiale, hostile au colonialisme".

NOUVEAU MASSACRE DEVANT LES PSEUDO-CENTRES D'AIDE HUMANITAIRE

Plus 45 martyrs et des centaines de blessés à Gaza

Le ministère palestinien de la Santé à Gaza a annoncé hier dans un communiqué que 45 Palestiniens avaient été tués et des dizaines d'autres blessés lors d'un nouveau massacre perpétré par l'armée d'occupation contre des citoyens qui attendaient, mercredi matin, de l'aide humanitaire au rond-point de Tahlia, dans le gouvernorat de Khan Younès.



Ce bilan, note-t-il, est préliminaire. « Plus de 45 Gazaouis ont été tués et plusieurs centaines ont été blessés, dont des dizaines en situation très grave, à la suite du massacre perpétré par l'armée d'occupation contre des citoyens qui attendaient de l'aide au rond-point de Tahlia, dans le gouvernorat de Khan Younès, ce mercredi », peut-on lire dans le communiqué.

Le ministère a souligné que les services d'urgence, de soins intensifs et d'opérations sont très encombrés par

l'arrivée d'un grand nombre de blessés et de martyrs. Il a ajouté que les équipes médicales travaillent avec des stocks limités de médicaments essentiels et de matériel médical, réitérant à cette occasion l'appel urgent à toutes les parties concernées pour fournir le nécessaire médical d'urgence.

La bande de Gaza est le théâtre d'une série de fusillades mortelles depuis l'ouverture, le 27 mai, de points de distribution d'aide par la pseudo-fondation humanitaire de Gaza, soutenue

par l'occupation et les États-Unis. Les autorités d'occupation israéliennes sont de plus en plus condamnées par la communauté internationale pour les conditions humanitaires dans les territoires palestiniens.

La fondation humanitaire de Gaza, que le Hamas a qualifiée d'outil maléfique entre les mains de l'occupant sioniste, est également critiquée ce mercredi par la commission d'enquête des Nations unies, qui a qualifié son travail de « scandaleux » et de non humanitaire. **B.B.**

ELLES ONT DÉFIÉ LA MORT POUR LA LIBERTÉ

Hommage aux moudjahidate condamnées à mort

Dans une atmosphère empreinte d'émotion et de recueillement, le quotidien El Moudjahid et l'association Machaâl Echahid ont organisé, hier, un forum dédié aux moudjahidate condamnées à mort durant la Guerre de Libération nationale. Deux figures emblématiques, Zohra Drif Bitat et Zahia Kherfallah, étaient présentes pour témoigner, aux côtés de l'historien et journaliste Amar Belkhodja, dont le travail rigoureux continue de faire émerger la mémoire enfouie de ces combattantes de l'ombre. Dès l'ouverture, Amar Belkhodja dresse un portrait poignant de ces militantes, guillotonnées, condamnées à mort ou incarcérées pour leur engagement inébranlable en faveur de l'indépendance nationale. Il rappelle les noms de six femmes emblématiques : Baya Hocine, Djamilia Bouhired, Djamilia Bouazza, Jacqueline Guerroudj, Djoher Akrouj et Zahia Kherfallah.

« Elles n'avaient pas peur de mourir. Elles incarnaient la dignité d'une Algérie enchaînée, mais jamais soumise », souligne-t-il, plaidant pour une mémoire plus humaine, loin des récits officiels aseptisés. Zahia Kherfallah : « Je n'ai jamais demandé la grâce » L'un des moments les plus marquants fut l'intervention de Zahia Kherfallah, honorée lors de ce forum. Arrêtée en 1957 et condamnée à mort l'année suivante, elle



a réaffirmé son choix de refuser toute demande de grâce. « Je ne veux pas la solliciter personnellement et n'aimerais pas que vous la demandiez pour moi. Je ne me sens, en effet, ni vaincue ni coupable. Je suis une prisonnière de guerre et l'armée à laquelle j'appartiens est déjà

victorieuse. » Un message empreint d'un courage absolu, d'une dignité qui force le respect. Pour elle, la vie ne pesait pas plus que l'honneur de son engagement. Autre témoignage puissant, celui de Zohra Drif Bitat, figure majeure de la Bataille d'Alger. Condamnée à vingt ans

de travaux forcés, elle évoque les humiliations, la torture, les procès expéditifs... mais aussi la force intérieure qui les a soutenues.

« Nous avons été condamnées, torturées, traînées devant les tribunaux, mais jamais nous n'avons trahi notre serment », a-t-elle affirmé.

À travers ses écrits, comme La Mort de mes frères, elle insiste : la condamnation n'effaçait ni la cause ni la foi dans la liberté. Ce forum n'était pas seulement un hommage : il représentait un acte de reconnaissance et de transmission.

En évoquant les figures de Djamilia Bouhired ou de Jacqueline Guerroudj, Zohra Drif Bitat rappelle que ces femmes ont été doublement condamnées : pour leurs actes militants, mais aussi pour avoir osé s'engager dans une société encore très patriarcale.

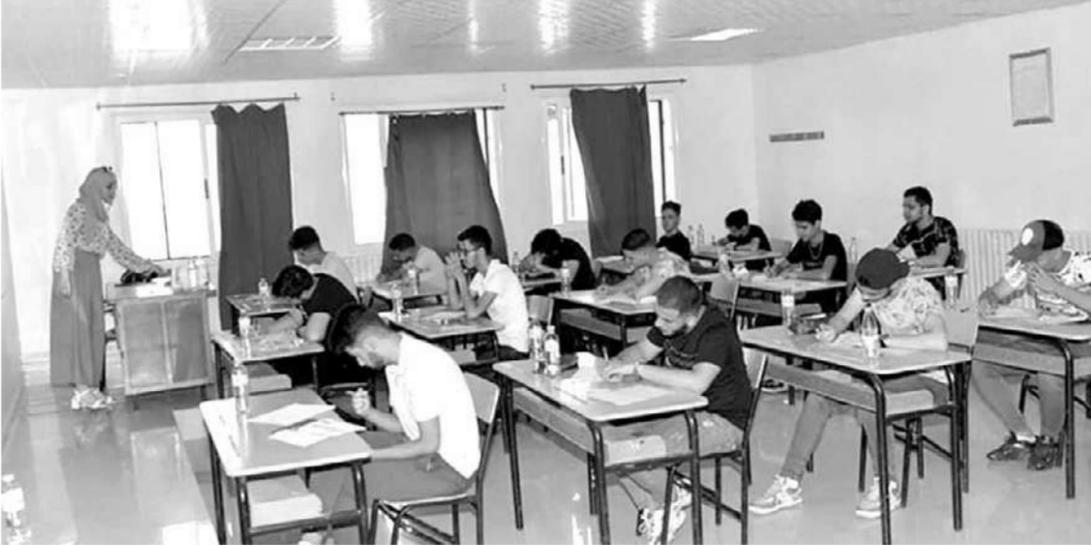
L'histoire des moudjahidate condamnées à mort est encore trop peu mise en lumière. Cette rencontre a rappelé qu'il est temps pour les institutions, les historiens, les enseignants et les journalistes de porter cette mémoire avec fidélité et engagement, pour inspirer les générations futures. Car, comme le résume si justement Zohra Drif : « Nous avons pris les armes pour combattre un système. La sentence ne changeait rien à notre foi en la liberté. »

R.N.

SESSION JUIN 2025

Clap de fin pour le bac

Les épreuves du bac session juin 2025 prennent fin aujourd'hui, au terme du 5^e jour d'examen. Les candidats de la filière lettres et langues étrangères plancheront sur l'épreuve d'espagnol, d'allemand ou d'italien. Les candidats des filières sciences expérimentales, mathématiques et mathématiques techniques passeront l'épreuve des sciences. Les candidats de la filière Gestion passeront l'épreuve Économie, tandis que ceux de la filière Art seront examinés dans la matière Arts. Dans l'après-midi, les candidats des 4 filières scientifiques plancheront sur l'épreuve de philosophie.



Meriem Kaci

Au 4^e jour des épreuves, les candidats ont été confrontés durant la matinée à la matière de l'histoire-géo. Une matière qui comptabilise un coefficient 4 pour les candidats des filières Gestion et économie et ceux de Lettres et philo, et un coefficient 2 pour les candidats des autres filières. Les sujets étaient, de l'avis des candidats et enseignants, à la portée de l'élève moyen et les questions ont été tirées des cours dispensés en classes. L'après-midi de la même journée a été consacré à l'épreu-

ve de la langue amazighe. Bien que langue nationale et officielle, son enseignement demeure facultatif, et sa généralisation se fait en suivant un plan horizontal, c'est-à-dire par wilaya et ville. Il y a lieu de préciser que les épreuves se sont déroulées, cette année, dans de «bonnes conditions», en dépit des quelques cas de fraude signalés dans les wilayas de Laghouat, Msila, Annaba, Batna, Ghardaïa et El Oued. Les mis en cause, selon les parquets relevant de ces wilayas, ont été placés sous mandat de dépôt pour «atteinte à la crédibilité et à la régularité des épreuves du bac-

calauréat». Exceptionnellement, internet n'a pas été coupé cette année qu'au niveau des centres d'examens et de leurs abords pour prévenir la fraude. Une évolution positive dans l'approche sécuritaire des examens. Le ministre de l'Éducation, Mohamed Seghir Saadaoui, a affirmé que son département statue sur des «solutions alternatives» aux coupures d'internet durant les examens nationaux pour ne pas nuire aux autres secteurs d'activité et en misant en particulier sur l'éducation pour lutter contre le phénomène de la fraude.

M. KA.

KHALED AHMED, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES PARENTS D'ÉLÈVES (ANPE) :

«Le bac s'est déroulé dans les meilleures conditions»

Dans cet entretien, le président de l'Association nationale des parents d'élèves (ANPE) reproche aux enseignants de proposer aux candidats des sujets modèles. Ce qui hypothèque leur avenir. Il estime par ailleurs qu'aucune matière ne doit être négligée au détriment d'une autre. Deux mauvaises habitudes qu'il faut changer chez les candidats de classes terminales.

L'EXPRESS : LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT PRENNENT FIN AUJOURD'HUI. COMMENT ÉVALUEZ-VOUS LES CONDITIONS DE DÉROULEMENT DE CET EXAMEN NATIONAL ?

Khaled Ahmed : Les épreuves du bac se sont déroulées dans les meilleures conditions. Plusieurs ministères ont collaboré avec le ministère de l'Éducation pour assurer le bon déroulement de la session de juin 2025. Nous avons, entre autres, le ministère de l'Intérieur qui intervient, en termes de restauration et de transport des candidats, dans la sécurisation des centres d'examens. Nous avons également le ministère de la Jeunesse qui a ouvert cette année les maisons de jeunes pour héberger les candidats, et le ministère des Affaires religieuses a, pour sa part, ouvert les mosquées et a attribué aux candidats des espaces de révision et de préparation dans les bibliothèques et les aires de repos.

Ce que nous avons appréhendé, par contre, est la fraude qui risque d'entacher tout examen national. Heureusement que ce phénomène est en diminution constante grâce aux mesures prises pour prévenir et lutter contre la fraude.

NOMBRE DE CANDIDATS SE FIENT AUX PROPOSITIONS DE SUJETS FAITES PAR DES ENSEIGNANTS, NOTAMMENT, SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX...

La responsabilité incombe aux enseignants qui ne doivent aucunement détourner l'attention des apprenants en leur faisant croire qu'un cours sera éliminé ou retenu pour le sujet d'examen. Le baccalauréat est le fruit d'années d'efforts et de persévérance. Il est inacceptable de faire des propositions de sujets modèles aux candidats et hypothéquer, ainsi, leur avenir.

LES CANDIDATS DES DIFFÉRENTES FILIÈRES SE FOCALISENT SUR LES MATIÈRES ESSENTIELLES QUI COMPTABILISENT DES COEFFICIENTS ÉLEVÉS ET ACCORDENT MOINS D'IMPORTANCE AUX MATIÈRES DITES SECONDAIRES. QUE DIRIEZ-VOUS À CES CANDIDATS ?

Effectivement. Certains élèves de terminale négligent les matières secondaires, en ne se concentrant que sur les matières essentielles lors de la préparation du baccalauréat. Ils agissent de la sorte pour obtenir une bonne moyenne. Une attitude qui peut être préjudiciable, car toutes les matières sont prises en considération dans la comptabilisation de la moyenne générale, même si le coefficient de certaines matières est moins élevé.

Les enseignants et les parents doivent mettre en garde contre ces mauvaises habitudes qui semblent ancrées parmi les élèves de classes finales.

M. KA

FRAUDE À L'EXAMEN DU BAC

La justice frappe dans plusieurs wilayas

Les tribunaux de Barika (Batna), de M'sila et de Ghardaïa ont émis, mardi, des mandats de dépôt et infligé des amendes à l'encontre de plusieurs individus pour fraude aux épreuves du baccalauréat et diffusion des réponses via les réseaux sociaux. «Conformément aux dispositions de l'article 11 alinéa 3 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près du tribunal de Barika porte à la connaissance de l'opinion publique que, dans le cadre du suivi du déroulement et de la sécurisation des examens officiels, deux (02) cas de fraude avec usage de moyens de communication à distance ont été constatés en date du 17/06/2025. «Les auteurs ont été arrêtés et poursuivis en justice», lit-on dans un communiqué du procureur de la République près du tribunal de Barika (Batna). Un (01) suspect a été poursuivi conformément à la procédure de comparution immédiate pour délit d'atteinte à l'intégrité des examens à travers la publication et la diffusion des sujets du baccalauréat via les moyens de communication à distance. À l'issue du procès, une peine de deux (02) ans de prison, dont une (01) année avec sursis, assortie d'une amende ferme de 250.000 DA, a été prononcée à l'encontre du mis en cause avec son placement sous mandat de dépôt, séance tenante, et confiscation des objets saisis. Sept (07) suspects ont été également poursuivis, dont trois (03) en fuite, conformément à la procédure de comparution immédiate, pour délit d'atteinte à l'intégrité des examens, par la publication et la fuite des sujets du baccalauréat via les moyens de communication à distance. «Après leur comparution devant le tribunal, l'affaire a été renvoyée au 24 juin 2025, avec ordre de placement en détention provisoire des quatre (04) accusés présents», selon le communiqué. Pour sa part, le procureur de la République près le tribunal de M'sila a indiqué, dans un communiqué, que, dans le cadre de la lutte contre l'atteinte à l'intégrité de l'examen du baccalauréat, session juin 2025, cinq (5) cas de fraude ont été enregistrés, les 15 et 16 juin 2025, outre la publication de deux (2) sujets d'examen. Les auteurs répondant aux initiales (B.A) et (CH.M) ont été arrêtés pour publication du sujet de la langue arabe, pendant le déroulement de l'épreuve, sur les réseaux sociaux, ainsi que l'arrestation d'une suspecte répondant aux initiales (D.N) pour diffusion du sujet de l'éducation islamique, outre la publication du sujet de la langue arabe par la suspecte répondant aux initiales (S.Y) et la candidate répondant aux initiales (D.A), la tentative de diffusion du sujet de l'éducation islamique par le candidat répondant aux initiales (G.Z), et la publication du sujet de la

langue arabe durant le déroulement de l'épreuve, sur les réseaux sociaux, par la suspecte répondant aux initiales (G.A). En date du 17 juin 2025, les suspects ont été déférés devant le parquet de la République près du tribunal de M'sila et poursuivis pour délit de publication et fuite de sujet des épreuves d'examens du baccalauréat en recourant aux moyens de communication à distance, puis renvoyés devant la section des délits conformément à la procédure de comparution immédiate. Après leur comparution devant le tribunal, les accusés ont été condamnés comme suit : le dénommé (B.A) condamné à une peine de cinq (5) ans de prison ferme assortie d'une amende de 500.000 DA avec émission d'un mandat de dépôt à son encontre, séance tenante ; l'accusée (CH.M) condamnée à une peine d'un (1) an de prison ferme assortie d'une amende de 300.000 DA ; et l'accusée (D.N) condamnée à une peine d'un (1) an de prison ferme assortie d'une amende de 300.000 DA avec émission d'un mandat de dépôt à son encontre, séance tenante. En ce qui concerne les accusés répondant aux initiales (S.Y) et (D.A), ils ont écopé d'une peine d'un (01) an de prison ferme assortie d'une amende de 300.000 DA, avec émission de mandat de dépôt de l'accusé répondant aux initiales (S.Y), séance tenante. Quant à l'accusé répondant aux initiales (G.Z.), l'affaire a été renvoyée à l'audience du 24 juin 2025, avec placement sous contrôle judiciaire. S'agissant de l'accusée répondant aux initiales (G.A), l'affaire a également été renvoyée à l'audience du 24 juin 2025, avec placement en détention provisoire. De son côté, le parquet de la République près du tribunal de Ghardaïa a informé qu'en date du 16 juin 2025, l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication a constaté la publication du sujet de l'épreuve de mathématiques de la filière Langues étrangères par un compte électronique. Suite à quoi, les services de la police judiciaire ont été instruits d'ouvrir une enquête sur les faits. Le 17 juin 2025, le suspect répondant aux initiales (H.T) a été déféré devant le parquet de la République pour le délit de publication des sujets des examens finaux de l'enseignement secondaire par des moyens de communication à distance. Le mis en cause a été jugé conformément à la procédure de comparution immédiate. Le même jour, le tribunal correctionnel de Ghardaïa a prononcé une peine de cinq (05) ans de prison ferme assortie d'une amende de 50 000 DA contre l'accusé, avec émission de mandat de dépôt, séance tenante.

APS

EXPLOITATION DES PLAGES

Les amendements dans le projet de loi visent à améliorer la qualité des services

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a affirmé mardi à Alger que les amendements contenus dans le projet de loi fixant les règles générales de l'exploitation des plages visent à améliorer la qualité des services touristiques balnéaires pour atteindre un niveau "plus professionnel", selon l'APS.

La ministre a précisé lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à la présentation du projet de loi que ce texte contient "de nouveaux amendements qui visent à développer les services touristiques balnéaires pour un niveau plus professionnel, en exigeant des qualifications dans le domaine du tourisme et des loisirs à ceux qui souhaitent bénéficier de l'octroi de concessions".

Elle a souligné dans ce sillage que l'opération d'organisation de l'exploitation des plages "doit se faire selon une approche équilibrée alliant développement touristique, préservation de l'environnement et respect du droit du citoyen à l'accès gratuit aux plages".

Pour ce faire, le projet de loi propose "l'obligation d'élaborer un plan d'aménagement pour chaque plage autorisée à la baignade comme outil juridique de l'organisation de l'exploitation", en vertu duquel sont fixées les modalités de répartition des espaces gratuits et ceux octroyés à la concession, ainsi que les accès réservés aux personnes aux besoins spécifiques, outre les zones d'amarrage des véhicules flottants et des bateaux de plaisance, en dédiant une bande de circulation libre et ouverte au profit des estivants, le long de la plage, a indiqué Mme Meddahi.

Et afin de simplifier l'opération d'exploitation des plages par concession, la ministre a précisé qu'"il sera procédé à l'annulation de la validation du contrat de concession par voie réglementaire, la signature du wali territorialement compétent étant suffisante, en exigeant que les opérateurs bénéficiaires de l'octroi de la concession soient qualifiés dans le domaine de la gestion touristique des plages".

Dans le même contexte, Mme Meddahi a souligné l'engagement des autorités publiques à assurer le succès de la saison estivale et à améliorer les services touristiques fournis aux visiteurs et aux membres de la communauté nationale à l'étranger pendant leur séjour estival dans leur pays natal.

Le débat a été ouvert, par la suite, aux membres de l'APN, dont plusieurs ont appelé à la nécessité de "poursuivre le travail afin d'améliorer la qualité des services et de les diversifier afin de rendre les plages plus attractives", soulignant l'importance de traiter la question de l'exploitation illégale des plages.

Pétrole : le Brent à plus de 75,4 dollars

Les cours du pétrole baissaient légèrement mercredi, effaçant une partie de la hausse enregistrée mardi, tandis que le gaz européen poursuivait sa hausse. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, perdait 1,29 % à 75,46 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juillet, tombait de 1,26 % à 73,90 dollars. Le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne du gaz naturel, prenait environ 0,5 % à 39,50 euros le mégawattheure (MWh), après avoir dépassé les 40 euros en séance.

APS

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Des chercheurs arabes en visite au CDER

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) a accueilli une délégation officielle de la Fédération des conseils arabes de recherche scientifique (Federation of Arab Scientific Research Councils FASRC), conduite par son secrétaire général, Pr. Abdelmajid Benamara, dans le cadre de la tenue de l'évènement organisé la veille à Alger, consacré au lancement officiel des projets nationaux de recherche dans le cadre de l'initiative des alliances arabes pour la recherche scientifique et l'innovation ARICA.

"Cet événement marque une étape importante dans la construction d'un espace scientifique arabe intégré, fondé sur la collaboration, le partage des compétences et l'innovation au service des défis communs : énergie, santé, agriculture et technologies avancées", indique le CDER sur sa page officielle Facebook.

La délégation, composée d'experts et de chercheurs issus de plusieurs pays arabes, était également accompagnée par M. Loucif Said Mohamed, représentant de la direction générale de la Recherche scientifique et du développement technologique. Les visiteurs ont été accueillis par M. Larbi Youcef Samir, chef du département des nouvelles technologies au sein du CDER, et M. Salim Bouchakour, responsable de la plateforme technologique de test photovoltaïque (PVTP). Les échanges, autour de la présentation du CDER, ont permis de mettre en lumière le rôle stratégique du CDER dans le développement du secteur photovoltaïque, notamment à travers la qualification et le contrôle de la performance des équipements PV ; l'étude de la durabilité des installations ; le suivi de la performance des centrales solaires en exploita-



tion ; et l'accompagnement des projets à travers la plateforme PVTP et la filiale ER2, toutes les deux spécialisées dans les investissements et le déploiement de solutions photovoltaïques.

Les membres de la délégation ont ensuite visité le laboratoire de tests des modules photovoltaïques, où ont été reçues les explications des essais conformément à la norme IEC 61215, ainsi que le

laboratoire dédié aux onduleurs photovoltaïques, appliquant les protocoles des normes IEC 61683 et IEC 62116. Ces visites ont donné lieu à des échanges techniques riches autour des méthodes d'essai, des exigences de certification et des retours d'expérience issus des projets sur le terrain.

Enfin, la délégation a visité aussi la plateforme de prototypage des turbines éoliennes.

Les équipes du CDER y conçoivent et testent localement des pales, avec pour objectif d'ici 2027 la fabrication de turbines de puissance jusqu'à 100 kVA. Le CDER réaffirme, à travers cette rencontre, son engagement à œuvrer activement dans les dynamiques régionales et à contribuer au développement d'une recherche arabe intégrée, ouverte et ambitieuse.

I.B.

Conférence-débat à Alger sur les entreprises d'État et les défis du management stratégique



Une conférence-débat sur "les entreprises d'État, le management stratégique et les défis du bien commun" a été organisée mardi soir à Alger, à l'initiative de l'Union nationale des entre-

preneurs publics (UNEP), avec la participation de responsables d'entreprises, d'universitaires et d'experts en gouvernance. La rencontre a porté sur les enjeux de la modernisation des entre-

prises publiques à travers une meilleure gouvernance, le développement de compétences managériales et l'adoption de stratégies orientées vers la performance économique et sociale. Dans son intervention, le président de l'UNEP, Charaf-Eddine Amara, a mis en avant l'importance des réformes structurelles engagées ces dernières années, accompagnées d'investissements technologiques et humains, sous l'impulsion du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a souligné la volonté du secteur public de devenir un acteur clé de la création de valeur, en adoptant une culture stratégique axée sur l'innovation, l'impact et la performance. Intervenant à cette occasion, l'expert en management et professeur à HEC Montréal, Taïeb Hafsi, a plaidé pour une plus grande ouverture des entreprises publiques sur le marché boursier, qu'il considère comme un levier de transparence, de gouvernance et de développement. En marge de l'évènement, un protocole d'accord a été signé entre l'UNEP et l'école des affaires MDI pour le lancement de deux projets de recherche portant sur la gouvernance dans le secteur public et la transformation digitale des entreprises publiques.

CHAÎNE EL AURASSI

Les créances clients ont enregistré une hausse de 85,92 % en 2024

L'entreprise de gestion hôtelière chaîne El Aurassi vient de rendre publics les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024.

Inès B.

Selon ces résultats, il ressort qu'au 31 décembre 2024, le total brut des créances de l'entreprise s'élève à 1 596 968 588,18 DA, composé principalement de créances clients avec 1 293 929 950,70 DA et autres débiteurs avec 147 472 704,75 DA.

Seuls, ces deux postes représentent 90,26 % de l'ensemble de la rubrique créances et emplois assimilés. Les créances clients sont majoritairement constituées de créances détenues sur l'État et ses démembrés. Elles ont fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 159 598 298,34 DA à la clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2024, les créances clients ont enregistré une hausse de 85,92 % par rapport à l'exercice précédent, évolution corrélée à l'augmentation du chiffre d'affaires de 26 %. Cette progression intègre notamment la facturation relative au Sommet des pays exportateurs de gaz, organisé du 20 février au 3 mars 2024, pour un montant de 289,9 millions de DA TTC.

Les unités El-Aurassi et Rym concentrent à elles seules 1 183,5 millions de DA, soit 91,5 % du volume global des créances, majoritairement dues par des institutions publiques. L'entreprise prévoit de renforcer ses efforts de recouvrement afin de ramener les délais de règlement des créances à un niveau plus acceptable. En effet, la durée moyenne actuelle de recouvrement est de 151 jours, ce qui est jugé excessif et pénalise la trésorerie. Une réduction de ce délai est donc visée pour améliorer la liquidité immédiate de l'entreprise.

Concernant les avoirs en

banque, d'un montant brut de 3 324 218 983,77 DA, ils ont enregistré une progression de 20,43 %, en lien avec l'augmentation significative des encaissements sur les créances détenues auprès des débiteurs de la clientèle ville et aux ventes au comptant.

Les capitaux propres, d'un montant total de 3 970 514 501,45 DA, sont constitués en grande partie du capital social émis, des primes d'émission, des réserves, du report à nouveau négatif, des autres éléments de capitaux propres positifs issus des opérations d'assainissement, ainsi que du résultat bénéficiaire de l'exercice 2024, qui s'élève à 400 425 873,98 DA.

Cette composition reflète les effets cumulés des différentes résolutions adoptées par les assemblées générales ordinaires des actionnaires depuis 1991, année marquant l'entrée de l'entreprise dans une phase d'autonomie. Elle intègre également les décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2024.

S'élevant à 5 461 617 404,01 DA, les passifs non courants sont principalement constitués de l'endettement contracté pour le financement des travaux de rénovation de l'hôtel El-Aurassi et de l'unité Rym de Béni-Abbés, financements obtenus auprès du Crédit populaire d'Algérie (CPA). À la date du 31 décembre 2024, le montant du crédit encore dû par l'ensemble de la chaîne El-Aurassi s'élève à 4 203 868 963,43 DA.

À la demande de l'entreprise, formulée en mars et mai 2024, cet emprunt a fait l'objet d'un rééchelonnement. Cette demande a donné lieu à une première décision favorable du comité de crédit de la Direction générale



en date du 12 juin 2024, suivie d'une seconde approbation en date du 2 juillet 2024.

La seconde décision prévoit, pour l'emprunt principal, un report des échéances de deux (2) années, ainsi qu'un allongement de la période de remboursement de six (6) années, tout en maintenant le bénéfice de la bonification, conformément aux dispositions de l'instruction n°03/DGT/23 du 27 juillet 2023.

Par ailleurs, quatre autres emprunts ont également bénéficié d'un glissement d'échéances de deux années, dans les mêmes conditions de bonification prévues par l'instruction précitée.

Des réserves ont été formulées par l'entreprise dans un courrier daté du 19 septembre 2024, concernant notamment les commissions d'engagement indûment prélevées et le montant du différé capitalisé. Ce courrier est resté sans réponse

à la date de la clôture de l'exercice 2024. Un troisième emprunt, contracté auprès du Trésor public, initialement d'un montant de 438 910 111,00 DA, a été porté, par avenant, à 1 308,3 millions de DA.

À fin 2024, 38,9 millions de DA avaient été débloqués, destinés aux frais d'études et de suivi des travaux de modernisation de l'unité El-Boustène. Le reste à payer sur ce financement s'élève à 823 millions de DA. À ce jour, un seul remboursement partiel a été effectué en mai 2018, pour un montant de 144,5 millions de DA.

Concernant l'endettement envers la Direction générale du Trésor, celui-ci a également fait l'objet, à la demande de l'entreprise et du groupe HTT, d'un rééchelonnement, portant la durée de remboursement à dix (10) ans, avec un différé supplémentaire de deux (2) ans à compter du 1er mars 2024, sans intérêts intercalaires. Un

avenant modificatif est en cours de finalisation et sera soumis à la signature de l'entreprise dans les meilleurs délais.

S'agissant des comptes de gestion et de résultats, il ressort que le résultat opérationnel à fin décembre 2024 indique un résultat positif, en très nette amélioration. Il passe d'un résultat positif de 484,9 millions de DA à un résultat positif de 743,2 millions de DA, soit une variation positive de 53,26 %. Le volume d'activité enregistré sur le plan physique à fin décembre 2024 a généré un chiffre d'affaires global d'un montant de 2 857,7 millions de DA avec une nette amélioration de son volume, soit +25,61 %, en comparaison avec le chiffre d'affaires réalisé à fin 2023.

Ce chiffre d'affaires est ventilé à raison de 46,27 % pour l'activité hébergement, 38,9 % pour l'activité restauration et 14,83 % pour les activités annexes.

I. B.

ÉNERGIE DURABLE

Yassaa à Cape Town pour présenter l'expérience de l'Algérie

Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, M. Nouredine Yassaa, a présenté, mardi, lors de sa participation à la 27e édition du Forum africain de l'énergie qui se tient à Cape Town (Afrique du Sud), l'expérience de l'Algérie en matière d'énergie durable et les opportunités d'investissement disponibles dans le pays, indique un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables.

Cette intervention s'est déroulée dans le cadre de sa participation à une table ronde à huis clos sur le thème "Accélérer la mise en œuvre des projets : synergie entre les secteurs public et privé", en présence de la Commissaire de l'Union africaine à l'infrastructure et à l'énergie, de ministres africains de l'Énergie ainsi que de représentants de grandes entreprises et d'institutions financières internationales, notamment la Banque afri-

caine de développement (BAD), la Société financière internationale (SFI) et la Banque mondiale (BM), en sus d'entreprises leaders du secteur énergétique à l'échelle continentale et mondiale.

Les discussions de cette table ronde ont porté sur les moyens concrets de renforcer la coopération entre les gouvernements et les acteurs du secteur privé afin d'accélérer le développement, le financement et la mise en œuvre de projets énergétiques, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert, de l'élargissement de l'accès à l'électricité et de la transition énergétique, en vue de réaliser le développement durable, l'intégration régionale et la sécurité énergétique dans le continent africain, précise la même source.

À cette occasion, le Secrétaire d'État a passé en revue les grandes lignes de la stratégie énergétique durable de l'Algé-

rie et les opportunités d'investissement offertes, réaffirmant la volonté de l'Algérie d'avoir un rôle actif dans la dynamique de partenariat public-privé à l'échelle africaine, selon le communiqué. En marge de cet événement, M. Yassaa a eu un entretien bilatéral avec le ministre de l'Électricité et de l'Énergie de l'Afrique du Sud, Kgosietsso Ramokgopa. La rencontre a porté sur le renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'Afrique du Sud dans le domaine des énergies renouvelables.

Les deux parties ont évoqué, en outre, l'échange d'expertises techniques, la formation et le lancement de projets communs à forte valeur ajoutée, outre l'exploration des mécanismes de financement innovants pour accompagner la transition énergétique.

À cet égard, l'Algérie a exprimé officiellement sa volonté d'adhérer à l'Alliance africaine pour l'hydrogène vert (prési-

dée par l'Afrique du Sud).

Cette initiative stratégique vise à unifier les efforts des pays africains sur le développement et la promotion de l'hydrogène vert, en tant que levier pour la décarbonation, la souveraineté énergétique et le développement durable.

Cette démarche traduit l'engagement de l'Algérie à jouer un rôle central dans la transition énergétique du continent africain et à renforcer sa position dans les nouveaux secteurs énergétiques à fort potentiel, selon la même source.

M. Yassaa avait pris part, mardi matin, à la cérémonie d'ouverture officielle de la 27e session du Forum africain de l'énergie, à la tête d'une importante délégation de cadres du ministère et du Groupe Sonatrach, avec la participation de ministres africains, de représentants d'organisations internationales et de dirigeants mondiaux dans le secteur de l'énergie.

ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ

Un important programme d'investissement à Blida

Il est prévu l'installation de 27 transformateurs électriques et de 110 km de lignes de moyenne et basse tension, à travers 12 communes de la wilaya, dont Beni Merad, Ouled Yaich, Bouarfa, Meftah, Larbaâ, Boufarik et Chiffa. A cela s'ajoute la mise en service d'un centre transformateur principal 60/30 kilovolts d'une capacité de 80 MVA dans la commune de Chebli.

Un important programme d'investissement a été alloué par la direction de distribution de la Sonelgaz à Blida en vue d'améliorer le service d'alimentation en électricité, et de garantir sa qualité et sa continuité, en prévision de la saison estivale, a révélé, mardi, le responsable de cette direction, Abdelkader Madani. "Ce programme d'investissement, visant à faire face à l'augmentation permanente de la demande sur l'électricité, notamment durant la saison estivale, vise à réduire les coupures fréquentes d'électricité et à garantir un service de qualité aux clients", a indiqué M. Madani dans un point de presse consacré à la présentation du programme d'investissement de l'entreprise.

Il a ajouté que ce programme, doté d'une enveloppe de 820 millions de DA a porté sur la réalisation et la mise en service de nouvelles installations, ainsi que l'entretien des infrastructures et du réseau électrique, notamment dans les zones ayant enregistré des perturbations dans l'approvisionnement en électricité l'année passée. Le responsable a fait état, à ce titre, de l'installation de 27 transformateurs électriques et de 110 km de



lignes de moyenne et basse tension, à travers 12 communes de la wilaya, dont Beni Merad, Ouled Yaich, Bouarfa, Meftah, Larbaâ, Boufarik et Chiffa.

A cela s'ajoute la mise en service d'un centre transformateur principal 60/30 kilovolts d'une capacité de 80 MVA dans la commune de Chebli, destiné à améliorer la qualité du service dans les daïras de Bougara et Bouinane, en plus de la

mise en service de cinq (5) départs électriques à travers la wilaya. Selon M. Madani, ce même programme englobe, également, l'entretien de 338,9 km de lignes électriques et de 635 transformateurs. Il a, également, souligné le renforcement des équipes techniques et d'astreinte, ainsi que l'amélioration de leur disponibilité afin de garantir des interventions rapides et efficaces en cas

de pannes. Les moyens du centre d'appel, qui fonctionne 24h/24, ont été aussi renforcés, a-t-il précisé, rappelant que le numéro vert 3303 reste à la disposition des clients. M. Madani a, par ailleurs, invité les citoyens à oeuvrer à rationaliser leur consommation d'énergie en adoptant des pratiques permettant l'utilisation de cette ressource de manière "intelligente".

KHENCHELA

Lancement prochain des travaux de réalisation d'un théâtre à Kaïs

Les travaux de réalisation d'un théâtre dans la commune de Kaïs (Khenchela) seront "prochainement" lancés, a indiqué mardi le directeur local de la culture et des arts, Mohamed El Allouani. Le même responsable a précisé à l'APS que toutes les procédures légales relatives au parachèvement du projet d'extension et de transformation de la salle de cinéma de la commune de Kaïs en théâtre ont été terminées et l'appel d'offres a été lancé le 11 juin en attendant le lancement "pro-

chain" des travaux. Une enveloppe financière de près de 25 millions DA a été allouée à ce projet qui comporte une salle de spectacles de 290 places, un stand administratif, un stand pour artistes et une salle des costumes pour comédiens, selon la même source. Le cahier de charges du projet fixe les délais contractuels des travaux de réalisation à six mois en prévision d'une mise en exploitation "avant la fin du premier trimestre 2026", a souligné la même source. Une

enveloppe financière de 40 millions DA a été en outre réservée pour l'équipement de ce théâtre et le lot d'éclairage a été acquis, tandis que l'acquisition des autres lots de matériel reste tributaire de l'avancement des travaux, a souligné le directeur local de la culture et des arts. Ce théâtre sera le "premier du genre" dans la wilaya de Khenchela, a affirmé M. El Allouani estimant qu'il sera un espace de répétition et de formation des artistes dans le domaine théâtral.

MASCARA

Des piscines de proximité pour les communes d'Ain Fekka et Bouira Lahdab

Les communes d'Ain Fekka et de Bouira Lahdab (Nord de Djelfa) ont bénéficié de projets de piscines de proximité, a-t-on appris, mardi, des services de la wilaya. Ces deux projets visent à renforcer les infrastructures sportives dans ces collectivités locales qui connaissent un déficit dans ce type d'équipements, a précisé la même source détaillant qu'une enveloppe financière de l'ordre de 270 millions

de DA a été mobilisée pour la concrétisation de ces deux projets. Un délai ne dépassant pas huit (8) mois a été fixé pour la réalisation de ces structures, a-t-on ajouté de même source. A noter que le wali de Djelfa, Djahid Mous, accompagné du wali délégué d'Ain Ouessara, Boualem Allaouache, avait supervisé, au cours de cette semaine, le lancement des chantiers de ces deux piscines de proxi-

mité. In situ, le chef de l'exécutif local avait souligné "l'impératif du respect des délais de réalisation et de la qualité des travaux, afin que les jeunes des deux communes puissent bénéficier d'infrastructures sportives conformes aux normes requises et contribuant au développement local, qui figure parmi les priorités dans la planification des projets publics", selon la même source.

CHLEF

Plus de 300 projets d'investissement enregistrés au guichet unique

Plus de 300 projets d'investissement ont été enregistrés au niveau des services du guichet unique de la wilaya de Chlef depuis son lancement en 2022, a révélé, mardi, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache.

"Depuis son lancement en novembre 2022, le guichet unique de Chlef a enregistré 303 projets d'investissement, d'une valeur globale de plus de 60 milliards de DA", a indiqué M. Rekkache dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya. Ces projets permettront la création de plus de 7000 emplois directs au profit des demandeurs d'emploi de la wilaya, a-t-il ajouté, soulignant la coordination des efforts avec les autorités concernées pour augmenter ce nombre. Le DG de l'AAPI a procédé, à l'occasion, à l'inauguration d'une boulangerie industrielle moderne dans la commune de Chlef, outre l'inspection d'une unité industrielle de production de levure à Oum Droue, relevant de la société "Rahmoun" spécialisée dans les produits de l'industrie agro-alimentaire. Sur place, M. Rekkache a souligné la "grande importance de ces projets pour l'économie nationale" ainsi que "leur rôle dans la mise en œuvre des grandes orientations de l'Etat visant à promouvoir l'investissement productif et à consacrer un développement économique régional équilibré". Concernant le projet de production de levure, dont l'entrée en exploitation est prévue pour le premier semestre 2026, le Dg de l'AAPI a affirmé qu'il s'agit d'un projet "prometteur et très important", car il permettra de couvrir "la quasi totalité de la demande nationale en la matière, sans recourir à l'importation". Il a ajouté, à ce titre, que l'Algérie importe actuellement pour près de 100 millions de dollars de levure par an, soulignant l'importance de ce projet, au même titre qu'un autre projet similaire dont l'Agence assure l'accompagnement dans la wilaya de Djelfa. S'agissant de la boulangerie industrielle, sa capacité de production est estimée à près de 926.000 pièces de pain/jour, tous types confondus, en plus de la création de 100 emplois directs. Quant à l'usine de levure, dont la valeur de l'investissement est estimée à six (6) milliards de DA, elle produira 10.000 tonnes/an de levure sèche et 36.000 tonnes/an de levure fraîche, avec à la clé 300 emplois directs. "Nous œuvrons à faire de la wilaya de Chlef, qui connaît une dynamique économique, un pôle d'investissement majeur", a assuré M. Rekkache, réitérant l'engagement de l'Etat à soutenir et accompagner la mise en œuvre des projets d'investissement sur le terrain.

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

Tout savoir sur les crèmes solaires

Pour profiter du soleil en limitant ses dangers, il est conseillé d'utiliser de la crème solaire pour se protéger de l'agressivité des rayons UV. Cependant, ce n'est pas un remède miracle, mettent en garde les experts qui précisent que certains des filtres utilisés dans ces produits pourraient avoir des effets de perturbateurs endocriniens.

Selon une nouvelle estimation de chercheurs du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), diffusée le 27 mai 2025, le mélanome cutané, en forte augmentation mais généralement évitable, est attribuable dans plus de 80% des cas à l'exposition aux rayons ultraviolets (UV). L'étude publiée dans l'International Journal of Cancer, évalue que sur près de 332.000 cas de mélanome cutané dans le monde en 2022, environ 267.000 étaient causés par les rayons UV, soit 83%.

La proportion de cas liés aux UV était plus élevée chez les hommes (86%) que chez les femmes (79%), indique le Centre international de recherche sur le cancer qui appellent les personnes qui souhaitent profiter du soleil à redoubler d'une extrême vigilance. Il faut savoir que la lumière du Soleil contient trois types de rayons UV : les UVA, les UVB et les UVC. Lorsqu'ils traversent l'atmosphère, tous les UVC et la plupart des UVB sont absorbés par la couche d'ozone. Seuls les UVA ne sont pas filtrés efficacement par l'atmosphère. Et ce sont bien ces derniers qui jouent un rôle dans le vieillissement de la peau et l'augmentation du risque de cancer cutané. «Les UVA pénètrent dans les couches profondes de la peau où ils ont un effet sur le tissu conjonctif et les vaisseaux sanguins



: la peau perd progressivement de son élasticité et commence à se rider», souligne l'Organisation Mondiale de la Santé.

Les UVB atteignent l'épiderme et provoquent, à court terme, des coups de soleil et le bronzage. Cependant, l'accumulation de leur action contribue également au vieillissement prématuré de la peau et à l'apparition de cancers à plus long terme, expliquent les scientifiques. «Ces filtres solaires agissent comme des écrans et ne bloquent pas la totalité des rayons du soleil. Une partie d'entre eux peuvent traverser la crème solaire et se frayer un chemin jusqu'à notre peau». La crème solaire agit donc comme une barrière contre ces rayons. «Elle contient des filtres UV qui peuvent être de deux types : chimiques (organiques) et physiques (minéraux).

Les premiers absorbent les rayons à la place de la peau, quant aux deuxièmes, ils agissent comme une barrière physique en réfléchissant les rayons UV en dehors de la peau». La crème solaire n'est cependant pas un remède miracle. «Ces filtres solaires agissent comme des écrans et ne bloquent pas la totalité des rayons du soleil. Une partie d'entre eux peuvent traverser la crème solaire et se frayer un chemin jusqu'à notre peau», expliquent les experts. Pour mesurer la quantité d'UV qui échappe à la crème solaire, les scientifiques utilisent le Fac-

teur de protection solaire ou FPS. «Plus il est élevé, moins les rayons UV sont capables de franchir le filtre solaire». Dans le cas d'une utilisation optimale, une crème solaire ayant un FPS de 15 absorbe 93 % des UVB. Avec un FPS de 30, ce chiffre monte à 97 % et pour un FPS de 50, 98 % de rayons UV sont filtrés.

LE MYTHE DE L'ÉCRAN TOTAL

Le problème qui se pose c'est que le plus souvent, les crèmes sont très mal utilisées : date limite de consommation dépassée, utilisation d'une année sur l'autre... Ce qui les rend bien moins fonctionnelles. «Leur efficacité diminue avec le temps et varie en fonction de plusieurs paramètres tels que la quantité de crème appliquée, les frottements qui l'éliminent, la transpiration, et l'eau», selon les experts.

La meilleure protection contre le soleil c'est l'ombre. Et il faut le dire, le danger est réel. Les experts précisent toutefois, qu'aucune crème n'est un «écran total» - même si certaines continuent à l'insinuer. Pire, les crèmes à l'octocrylène, ingrédient soupçonné de devenir cancérigène avec le temps, doivent être jetées après un an, insistent les experts. Chez EWG (Environmental Working Group), qui a publié son guide 2025 aux États-Unis, c'est l'hécatombe : «moins d'un quart des 2 200 produits testés passent

nos critères de sécurité et d'efficacité». Certaines marques promettent monts et merveilles... en sacrifiant la santé. Notamment en intégrant des filtres chimiques absorbés par l'organisme, comme l'oxybenzone, que la FDA (Food and Drug Administration) américaine surveille de près pour ses effets endocriniens. De son côté, la «Revue Médicale Suisse», se référant à une méta-analyse, qui a compilé 29 études impliquant plus de 300'000 participants, affirme que dire que la crème solaire diminue le risque de mélanome ne repose sur rien de sérieux. Qui plus est, les crèmes solaires contiennent souvent des produits non testés et potentiellement dangereux pour la santé. Au-delà de la question du mélanome, les crèmes solaires contiennent souvent des produits non testés et potentiellement dangereux pour la santé. Les industriels qui produisent des crèmes solaires sont des industriels des cosmétiques et non de la pharma, souligne la revue. Le problème se situe selon les scientifiques dans les substances absorbées par la peau et qui terminent dans le sang. Une étude suisse montre que «le lait de 85% des femmes qui allaitent et se mettent de la crème solaire contient des traces de filtres UV. Certains de ces filtres pourraient avoir des effets de perturbateurs endocriniens».

A. B.

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT Les Etats-Unis boudent la conférence de l'ONU

Les Etats-Unis ont annoncé mardi qu'ils ne participeraient pas à la Conférence de l'ONU pour le financement du développement (FFD4) à partir du 29 juin, rejetant de nombreux principes du texte qui devrait y être adopté. «Après mûre réflexion et évaluation du texte, les Etats-Unis se retirent de ce processus préparatoire (...) et ne participeront pas à la FFD4 à Séville en Espagne», a déclaré Jonathan Shrier, le représentant américain à la dernière réunion préparatoire pour cette conférence, qui aura lieu du 29 juin au 3 juillet. «Pendant tout le processus, les Etats-Unis ont travaillé pour un document concis qui pourrait rendre compte d'ambitions partagées pour le financement du développement plutôt qu'un (texte) qui impose de nouvelles exigences, crée de nouvelles structures qui font doublon et empiète sur la souveraineté des Etats membres. Nous regrettons cette occasion manquée», a-t-il ajouté. Cette annonce intervient alors que Washington a décidé ces derniers mois de coupes massives dans son aide à l'étranger. Après ce retrait américain, les Etats membres de l'ONU ont décidé mardi par consensus de recommander à la FFD4 d'adopter l'«accord de Séville», dernier compromis d'un texte négocié depuis des mois. Soulignant que les progrès vers le développement humain «ne sont pas sur la bonne voie», le projet de déclaration réaffirme dès son introduction l'engagement à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) qui visent notamment à, d'ici à 2030, éradiquer l'extrême pauvreté, lutter contre la faim ou encore pour l'égalité hommes-femmes.

LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DE MOUSTIQUES

1000 Gambusia introduits dans un plan d'eau d'Ain Makhlouf à Guelma

Quelque 1.000 Gambusia, un petit poisson d'eau douce prédateur de larves de moustiques, ont été introduits, mardi, dans un bassin situé au lieu-dit Beldjoudi, dans la commune d'Ain Makhlouf (Guelma) pour une première expérience de lutte biologique contre la prolifération de moustiques et les maladies transmises par ces insectes.

L'ensemencement du Gambusia de ce bassin situé à quelque 60 km au sud de Guelma a été effectué sous la supervision de responsables de la direction et de la chambre de la pêche et de l'aquaculture sous le slogan "La lutte contre les moustiques sans recours aux insecticides chimiques".

Dans ce contexte, M. Fawzi Habita, directeur de la pêche et de l'aquaculture, a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il "s'agit-là d'une expérience pilote qui signe le coup d'envoi d'un vaste programme d'introduction de Gambusia dans plusieurs plans d'eau de la wilaya, sachant que ce petit poisson se nourrit de larves de moustiques et s'avérera très utile à la lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH)". Il a également souligné que le choix du plan d'eau du village de Beldjoudi, première étape de cette opération, s'explique par "la proximité de ce lieu avec une nombreuse population qui pourra

être, ainsi, protégée des risques liés aux maladies que les moustiques peuvent transmettre à l'homme, tout en testant l'efficacité de l'expérience". De nombreuses études scientifiques et expériences de terrain ont démontré "l'efficacité de ce poisson dans la lutte contre la reproduction des moustiques", selon M. Habita qui a souligné que ce petit poisson qui mesure entre 4 et 7 cm de long, se nourrit d'œufs de moustiques et empêche leur reproduction. Il s'agit, a-t-il conclu, d'une méthode biologique "plus efficace que l'utilisation de pesticides chimiques dont les effets négatifs sur la santé humaine et l'environnement sont connus".

ESPAGNE

Une série de défaillances à l'origine de la méga-panne du mois d'avril

La méga-panne survenue le 28 avril dans la péninsule ibérique a été provoquée par des «surtensions» ayant entraîné «une réaction en chaîne», selon un rapport publié mardi par le gouvernement espagnol.

«La coupure du 28 avril a eu une origine multifactorielle», a expliqué la ministre de la Transition écologique Sara Aagesen, en détaillant à l'issue du conseil des ministres les conclusions de ce rapport d'une commission d'enquête spécialisée, sept semaines après cette panne inédite. Les experts mobilisés pour analyser les causes de cet incident ont ainsi identifié «un phénomène de surtensions», qui a entraîné «une réaction en chaîne», les déconnexions de plusieurs installations décidées par les opérateurs ayant à leur tour «provoqué de nouvelles déconnexions», a-t-elle précisé. Evoquant une série de «phénomènes complexes», la ministre a épinglé, sans les nommer, le rôle de certaines entreprises énergétiques, qui ont déconnecté leurs centrales du système de «façon inappropriée (...) pour protéger leurs installations» face aux surtensions, ce qui a aggravé le problème. En



outre, «le système ne disposait pas d'une capacité suffisante de contrôle de la tension» ce jour-là, a poursuivi la ministre, en pointant le rôle du gestionnaire du réseau électrique espagnol REE, qui avait prévu ce jour-là son dispositif «le plus faible depuis le début de l'année 2025». Selon REE, deux

fortes oscillations électriques avaient été repérées dans les 30 minutes avant la panne. Elles ont été suivies de trois incidents distincts en l'espace de 20 secondes dans des sous-stations électriques de Grenade (sud), Badajoz (sud-ouest) et Séville (sud), d'après les autorités. En théorie, l'Espagne dispose

d'un système suffisamment solide pour faire face à ce type de situation mais en raison de ces erreurs d'appréciations, «nous sommes arrivés à un point de non-retour, avec une réaction en chaîne incontrôlable», a souligné Mme Aagesen, en rappelant que tout s'était joué en quelques secondes.

JAPON

Chute des exportations automobiles vers les Etats-Unis

Les exportations automobiles japonaises vers les Etats-Unis ont chuté d'un quart sur un an en mai, selon des chiffres publiés mercredi, plom-

bées par l'impact des surtaxes douanières imposées par Washington. En valeur, ces exportations de véhicules et pièces automobiles vers les Etats-Unis ont reculé de 24,7% sur un an le mois dernier, selon les données du ministère des Finances. Ce repli est principalement dû à la baisse des prix de vente, les exportations en volume n'ayant que légèrement diminué (-3,4 %) en mai, analyse Taro Saito, économiste principal du NLI Research Institute. Le Japon, allié clé des Etats-Unis, est soumis aux mêmes droits de douane de base de 10% imposés à la plupart des nations, ainsi qu'à des surtaxes de 25% sur

les voitures, et de 50% l'acier et l'aluminium. Il est menacé d'un relèvement à 24% des surtaxes dites «réciproques», suspendues jusqu'à juillet. Or, l'économie nipponne est extrêmement dépendante du commerce extérieur, et l'automobile représentait l'an dernier presque 30% des exportations du Japon vers les Etats-Unis. Dans l'archipel, l'industrie automobile représente quelque 8% des emplois. Tous secteurs confondus, les exportations vers les Etats-Unis ont chuté d'environ 11% le mois dernier, tandis que les importations japonaises en provenance des Etats-Unis chutaient de 13,5%.

INDONÉSIE

Une vingtaine de vols annulés après l'éruption du volcan Lewotobi à Bali

Au moins une vingtaine de vols à destination et en partance de Bali, en Indonésie, ont été annulés après l'éruption d'un volcan à quelques centaines de kilomètres plus à l'est, a annoncé mercredi l'aéroport international de l'île. Le mont Lewotobi Laki-

Laki, un volcan à deux sommets situé sur l'île touristique de Flores, a projeté mardi une énorme colonne de cendres dans le ciel, selon les autorités, qui ont élevé le niveau d'alerte à son maximum. Les compagnies aériennes Jetstar et Virgin Australia ont

annulé leurs vols à destination de villes australiennes. Air India, Air New Zealand, TigerAir (Singapour) et Juneyao Airlines (Chine) ont également suspendu des liaisons «en raison du volcan», peut-on lire sur le site internet de l'aéroport international de Bali.

INDE

Au moins 18 morts dans des pluies de mousson

Des pluies torrentielles liées à la mousson ont fait au moins 18 morts depuis lundi dans le Gujarat, a annoncé mercredi le gouvernement de cet Etat du nord-ouest de l'Inde. «Dix-huit personnes ont perdu la vie dans des incidents liés à la pluie et des dizaines vivant dans des

zones situées à basse altitude ont été secourues» a précisé mardi soir le gouvernement dans un communiqué. En raison des fortes précipitations qui devraient continuer à s'abattre dans les prochains jours, le ministre en chef du Gujarat, Bhupendra Patel a passé en

revue les mesures prises par cet Etat. Le commissaire en charge des secours dans le Gujarat, Alok Kumar Pandey a confirmé que les 18 personnes sont décédées notamment après avoir été frappées par la foudre ou prises au piège dans des bâtiments qui se sont effondrés.

Trois alpinistes tués par la foudre au Tyrol autrichien

Trois alpinistes expérimentés ont été tués lors d'un violent et soudain orage dans les montagnes du Tyrol en Autriche, a indiqué la police mardi, un accident «rarissime», selon les secours. «Les trois personnes ont succombé à la foudre» à 2.268 mètres d'altitude, a déclaré aux médias une porte-parole de la police régionale. Il s'agit d'une femme de 60 ans accompagnée de son mari du même âge et de son beau-frère de 62 ans, touchés par les intempéries dimanche alors qu'ils se trouvaient au sommet de Mittag, au sud de la commune de Flirsch. «En raison d'un changement soudain de météo, le groupe a immédiatement entamé la descente, mais ils ne sont pas revenus» et les proches ont signalé leur disparition, a précisé la police dans un communiqué.

MEXIQUE

Deuxième assassinat d'une maire en deux jours

Une élue locale a été assassinée par balles dans l'ouest du Mexique, deux jours après l'assassinat d'une autre maire plus au sud, ont rapporté mardi des sources locales. Martha Laura Mendoza, à la tête d'une municipalité du Michoacan, a été tuée deux jours après Lilia Garcia dans l'Etat du Oaxaca, tuée par cinq hommes armés qui sont entrés dans sa mairie. «On me confirme qu'on vient d'assassiner la présidente municipale (maire) de Tepalcatepec. Une attaque directe contre elle et son époux alors qu'ils sortaient de leur domicile», a déclaré sur le réseau social X l'ex-maire Guillermo Valencia, membre du parti d'opposition PRI. L'époux de l'élue aurait également été assassiné, d'après les publications de deux journalistes locaux.

ETATS-UNIS

La maire de Los Angeles lève le couvre-feu

La maire de Los Angeles Karen Bass a levé mardi le couvre-feu qui était en place depuis une semaine dans une partie du centre-ville de la deuxième plus grande ville des Etats-Unis.

«Le couvre-feu, associé aux efforts continus de prévention de la criminalité, a largement réussi à protéger les magasins, les restaurants, les entreprises et les communautés résidentielles des mauvais acteurs qui ne se soucient pas de la communauté immigrée», a déclaré Mme Bass dans un communiqué. «Je lève le couvre-feu à partir d'aujourd'hui, et alors que nous continuons à nous adapter rapidement au chaos venant de Washington, je serai prêt à ré-émettre un couvre-feu si nécessaire», a noté la maire, ajoutant que «ma priorité continuera à être d'assurer la sécurité, la stabilité et le soutien dans les quartiers du centre-ville».

NOUVELLE ÉTAPE DE LEUR DÉMOCRATISATION

Le Sénat américain adopte une loi sur les stablecoins

Le Sénat américain a adopté mardi un texte instaurant un cadre législatif pour les stablecoins, des cryptomonnaies adossées à une devise ordinaire, un vote considéré comme une étape importante pour le développement de cet actif. Les stablecoins sont considérés comme les plus sûres et les moins volatiles des monnaies numériques car ils conservent, au fil du temps, leur parité avec une devise classique, souvent le dollar. Cette loi, baptisée GENIUS Act et soutenue par 68 sénateurs (30 contre), oblige les émetteurs de cryptomonnaies à conserver des réserves au moins équivalentes à la valeur du stock de stablecoins. Elles sont détenues sous forme d'actifs très liquides, c'est-à-dire qui peuvent être rapidement vendus ou convertis. La liste fixée par le Sénat comprend notamment les dépôts bancaires, les bons du Trésor à court terme, ainsi que pièces et billets.

LIGUE 1 MOBILIS (30E JOURNÉE)

Le MCA à 90 minutes du titre



Marouane A.

Le leader de la Ligue 1 Mobilis, sera, ce samedi, à 90 minutes du neuvième titre

de champion, le second consécutif, à l'occasion du match qui l'opposera au NC Magra au stade du 5 juillet d'Alger. Le «Doyen» qui s'était contenté du

point du nul lors de son dernier déplacement à Chlef face à l'ASO, se doit de réaliser un résultat probant, un nul ou un succès face aux gars de Magra,

qui eux ne vendront pas aussi facilement leur peau puisqu'ils bâteront à fond pour réussir la victoire, en attendant une défaite de l'ESM. Les Vert et Rouge qui sont déterminés à ne pas laisser passer cette opportunité, devant leurs milliers de supporters qui viendront fêter le titre, se donneront à fond pour l'emporter. Les poulains de Benyahia savent, désormais ce qu'il les attend et se donneront à fond pour réussir leur objectif. La seconde place au classement, qualificative à la Ligue des champions d'Afrique, sera en jeu lors de cette dernière journée, entre le CRB et la JSK. Le Chabab se rendra au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa pour croiser le fer avec l'O Akbou qui souhaite terminer en force. Les gars de Laâkiba tenteront de l'emporter pour éviter toute surprise, mais sont conscients aussi que cela ne sera pas facile. De son côté, la JS Kabylie reçoit sur son ancre du stade Hocine Aït Ahmed, l'ASO Chlef, fera tout pour prendre les trois points du succès et attendra la défaite du CRB, étant donné que son sort n'est pas entre ses mains à cent pour cent.

L'ENJEU A ÉTÉ TUÉ

Pour le reste des matchs qui auront lieu, il faut savoir qu'ils n'auront pas de grande impor-

tance étant donné que l'enjeu est tué. Ainsi, il faut rappeler que la quatrième place au classement n'ouvrira pas droit à jouer une compétition continentale, puisque la FAF a tranché en accordant le second billet qualificatif à la Coupe de la CAF au finaliste de la Coupe d'Algérie de football. Ainsi, le CSC avait laissé passer cette chance de prendre cette place après avoir su qu'ils ne pourront pas jouer une compétition africaine. Même la JSS qui est maintenant à cette place sait que cela ne sert à rien de se donner à fond lors de son dernier match à Constantine justement face à cet adversaire. Des matchs comme USMK-MCEB, ESS-USB, MCO-MCA n'auront aucun intérêt étant donné que ces formations ont pour la plupart assuré le maintien (à l'exception de l'USB relégué) et le résultat final ne changera donc rien à la fin.

M. A.

LE PROGRAMME :

Vendredi 20 juin :
ESS-USB / USMK-MCEB
CSC-JSS / MCO-USMA

Samedi 21 juin :
OA-CRB / MCA-NCM
PAC-ESM / JSK-ASO

QATAR Al-Sadd se sépare d'Adam Ounas

L'aventure qatarie d'Adam Ounas touche à sa fin. Arrivé après le début de saison à Al Sadd avec l'espoir de relancer une carrière en perte de vitesse après quelques pépins au LOSC, l'ailier algérien ne s'est finalement pas imposé au sein du géant de Doha. Alors que la saison touche à sa fin, le club qatari ne compte pas le prolonger : Ounas sera donc libre de tout contrat à compter du 30 juin. Ce départ sans tambour ni trompette vient conclure une saison bien terne. Écarté de la Qatar Stars League en raison de son arrivée tardive, le Fennec n'a été inscrit que pour disputer la Ligue des champions asiatique. Bilan : cinq apparitions, un but, et un carton rouge qui l'a privé des derniers matchs. Insuffisant pour convaincre les dirigeants d'Al Sadd, qui comptent désormais uniquement sur Youcef Atal et le jeune Abdessamed Bounacer parmi les Algériens la saison prochaine. Autrefois considéré comme un grand espoir du football algérien, Adam Ounas peine à retrouver son niveau. Depuis son passage mitigé à Naples, il a enchaîné les clubs sans jamais véritablement exploser. Entre blessures et irrégularité et attitude, son potentiel est resté en grande partie inexploité. Annoncé dans le viseur de clubs en Europe et en Arabie saoudite, Ounas devra choisir avec soin sa prochaine destination. Un ultime défi pour tenter, peut-être, de se réinventer et enfin donner la pleine mesure de son talent.

CHANGEMENT DE NATIONALITÉ SPORTIVE

Rayan Kolli s'explique

Alors que le doute s'était installé ces dernières semaines autour de son avenir international, Rayan Kolli, jeune attaquant de Queens Park Rangers et international U20 algérien, s'est exprimé en marge de son séjour en Algérie. L'attaquant formé en Angleterre a affiché un discours ferme et rassurant, balayant d'un revers de la main les rumeurs d'un possible changement de nationalité sportive. «Ce qu'a pu dire mon père a peut-être été incompris. Je n'ai pas dit que je voulais changer de nationalité sportive», a déclaré Kolli, en réponse au message ambigu posté récemment par son père sur les réseaux sociaux après sa non-convocation avec les A pour le ras-

semblement de juin. «Je suis algérien, j'ai grandi dans une maison algérienne. Si l'équipe nationale m'appelle, je répondrai toujours, c'est mon choix numéro un», a-t-il poursuivi. Ces propos viennent dissiper les doutes nés du message de son père, Lakhdar Kolli, qui avait affirmé que son fils allait «prendre le temps de réfléchir à son avenir international». Beaucoup y avaient vu une forme de pression à peine voilée envers la FAF et le sélectionneur Vladimir Petkovic, alors que le joueur n'a pas été retenu malgré ses bonnes performances. Mais loin d'alimenter la polémique, Rayan a tenu un discours rassembleur, insistant sur son attachement à l'Algérie et sa volonté de

représenter les Verts lors des prochaines échéances : «J'espère être là avec l'EN pour la Coupe d'Afrique et la Coupe du Monde.» Le jeune attaquant n'a pas manqué non plus de louer les infrastructures sportives en Algérie : «Nos stades sont très beaux. Même en Europe, on n'avait pas des stades comme ça. Quand des joueurs européens viennent chez nous, ils sont surpris. Ça fait vraiment plaisir.» Par ces déclarations, Rayan Kolli a envoyé un signal fort : malgré les convoitises étrangères, c'est bien l'Algérie qui fait battre son cœur. Une fidélité qui devrait être saluée, dans un contexte où les talents binationaux sont de plus en plus courtisés.

BASKET-BALL/ COUPE D'ALGÉRIE 2025 (FINALE-MESSIEURS)

Le NB Staouéli s'adjuge le doublé

Les basketteurs du NB Staouéli ont remporté, mardi à Alger, la Coupe d'Algérie 2025 seniors en s'imposant devant les tenants du trophée de l'USM Alger sur le score de 59 à 46 (mi-temps: 27-31), et soulèvent à cette occasion la quatrième Coupe de l'histoire du club, réussissant au passage le doublé Coupe-Championnat de la saison 2024-2025.

Dans cette 54e finale de la Coupe d'Algérie, marquée par beaucoup de maladresse aux tirs dans les deux camps et disputée sur un faux rythme, l'équipe de Staouéli a réussi à tirer son épingle du jeu, en s'appuyant sur une solide défense de zone en deuxième mi-temps et l'expérience de ses joueurs, notamment, Anis Fedala (15 points, 5 rebonds, 4 passes) et Mohamed Amine Bensalah (14 pts, 9 rebonds, 2 contres).

«C'était une finale avec deux visages. Nous avons raté notre première mi-temps, mais le discours du coach à la mi-temps nous a remotivé pour revenir plus fort en deuxième période. Nous avons

appliqué les consignes et nous sommes parvenus à revenir et passer devant pour s'adjuger le doublé Coupe-Championnat. Un grand merci pour nos supporters, qui ont toujours cru en nous», a déclaré Bensalah à l'APS.

Après un début de match équilibré, le Cinq de l'USMA est parvenu à creuser un écart de six points (10-04), grâce à une belle adresse aux tirs à trois points et profitant des pertes de balles du NBS, avant de terminer le premier quart-temps sur le score de 14 à 09. Dans le deuxième quart, les coéquipiers de l'inusable Nabil Saidi (9 points, 8 rebonds) ont continué à appliquer leur plan de jeu, qui s'est articulé nécessairement sur le jeu en attaque placé, pour garder leur avance au tableau d'affichage et boucler la première mi-temps avec quatre points d'avance (31-27). Au retour des vestiaires, les hommes de Mohamed Yahia sont revenus avec de meilleures intentions et une nouvelle tactique défensive (zone) qui a beaucoup gêné leurs homo-

logues de l'USMA. Appliqués en défense, le Cinq de Staouéli est également parvenu à retrouver son adresse aux tirs (49% à deux points) pour s'adjuger le troisième quart temps (23-07). Portés par leur public, les joueurs de Staouéli ont continué sur la lancée du troisième quart pour creuser l'écart au tableau d'affichage face à une équipe de l'USMA, qui est passée à côté de son sujet en deuxième mi-temps, enchaînant les pertes de balles concrétisées de l'autre côté par les joueurs du NBS, qui ont su réagir dans les troisième et quatrième quart-temps pour s'adjuger la quatrième Coupe d'Algérie de l'histoire du club après celles de 1999, 2000 et 2007. Par ailleurs, les hommes de Mohamed Yahia décrochent le second doublé du club après celui de 2007, en remportant samedi dernier, avec brio le titre de champion d'Algérie-2025, aux dépens du NA Hussein-Dey. En revanche, l'USM Alger a échoué dans sa tentative de remporter son second trophée après celui de 2024.

COUPE DU MONDE DES CLUBS

L'Inter Milan et Monterrey se neutralisent

Encore groggy. Un peu moins de trois semaines après la déroute en finale de la Ligue des champions contre le PSG (5-0), les joueurs de l'Inter Milan ont concédé le match nul contre le club mexicain de Monterrey (1-1) mardi au Rose Bowl de Los Angeles, au Mondial des clubs. Pour ce match animé, le stade était à moitié rempli (environ 40.000 personnes), loin des 80.000 spectateurs de PSG-Atlético Madrid de dimanche. L'Inter Milan souhaitait tourner la page de l'humiliante défaite en finale de Ligue des champions contre le Paris SG, avec un nouvel entraîneur, l'ancien joueur maison Cristian Chivu. Mais pour l'Inter, impérial lors de sa campagne européenne avant sa chute spectaculaire du 31 mai, la rencontre a été loin d'être simple, signe que le traumatisme est toujours vivace. Les absences sur blessure de Hakan Calhanoglu et Denzel Dumfries n'ont pas aidé. Le Français Marcus Thuram, lui, n'est entré qu'en deuxième période. Ainsi les Nerazzurri ont encaissé le premier but par Sergio Ramos, qui, à 39 ans, possède toujours un timing aérien exceptionnel. L'Espagnol s'est démarqué de Francesco Acerbi sur un corner obtenu avant de placer un coup de tête imparable (25e). Les Italiens ont alors repris leur domination totale de l'entrejeu en campant dans la moitié de terrain adverse. Après un gros raté de Sebastiano Esposito (28e), l'inévitable Lautaro Martinez - choqué par la défaite face à Paris au point de ne pas avoir parlé pendant cinq jours - a remis son équipe à l'endroit. Il a poussé le ballon dans les filets sur un nouveau centre au cor-deau de Carlos Augusto, lancé par

Kristjan Asllani d'une louche astucieuse, sur un coup franc lointain obtenu par Benjamin Pavard (42e). Monterrey a bien failli prendre l'avantage, par une frappe subite de Canales aux 35 mètres, qui trouva le poteau de Yann Sommer. Ensuite, l'Inter a été approximatif au moment des dernières passes et des tirs, à l'image des frappes imprécises de Nicolò Barella, Lautaro Martinez et Nicola Zalewski.

LA VICTOIRE "CONFIDENTIELLE" DES SUNDOWNS

De son côté, Mamelodi Sundowns a réussi son entrée à la Coupe du monde des clubs en battant Ulsan (1-0), à Orlando, où le coup d'envoi a été retardé d'environ une heure après une alerte météo avec risque d'éclairs et d'orages. L'attaquant de l'équipe sud-africaine Iqraam Rayners a été l'auteur du but de la victoire (36e), bien servi en profondeur par son coéquipier Themba Zwane. Grâce à ce succès, Mamelodi prend la tête du groupe F, devant les Brésiliens de Fluminense et les Allemands de Dortmund qui se sont neutralisés (0-0) plus tôt. Prévu à 18h, le coup d'envoi du match a finalement été donné peu après 19h. Les deux équipes avaient fait leur entrée sur le terrain et étaient sur le point de jouer, quand l'arbitre français Clément Turpin les a invitées à rentrer aux vestiaires. Très peu de spectateurs, selon les images retransmises par le diffuseur, étaient alors présents dans les tribunes de l'Inter&Co Stadium pouvant pourtant en accueillir 25.000. Au final, selon les chiffres officiels, 3.412 personnes ont été recensées.



INZAGHI APRÈS SON DÉPART DE L'INTER MILAN :

« Je sais que tout va me manquer »

Simone Inzaghi ouvre un nouveau chapitre de sa carrière, hier soir sur le banc d'Al-Hilal, contre le Real Madrid à la Coupe du monde des clubs. Le technicien italien a dû répondre, en conférence de presse, sur les circonstances de son départ de l'Inter Milan, dont les contours se sont dessinés avant la finale de la Ligue des champions, lourdement perdue face au PSG (5-0), le 31 mai dernier. Il dément l'idée selon laquelle son départ à venir a pu perturber ses joueurs avant ce choc. "Aujourd'hui, comme cela a souvent été le cas au cours de mes quatre années à l'Inter, j'ai tout entendu et tout écouté", a déclaré l'entraîneur, qui également perdu une finale

de C1 avec le club milanais contre Manchester City en 2023 (1-0). "Si c'est le prix à payer pour mes quatre années à l'Inter, je suis heureux de le payer, mais ce n'est rien comparé au bien que j'ai reçu de tout le monde. Je parle de l'Inter, des supporters, des dirigeants, des joueurs et de l'Inter", a-t-il ajouté.

"Je sais que cela va me manquer, que tout va me manquer, même cela. Même les accusations les plus injustes qui ont été lancées au cours des quatre dernières années. Mais j'ai été très heureux, j'ai tout donné et j'ai travaillé en étroite collaboration avec le club et les dirigeants. Bref, je pense qu'eux aussi, pour le bien de l'Inter, étaient convaincus que

la bonne chose à faire était de séparer nos chemins, avec beaucoup de douleur de la part de tout le monde", a-t-il expliqué.

Inzaghi a défendu son choix de passer d'un club européen de premier plan à la lucrative Pro League saoudienne, où selon plusieurs médias il toucherait un salaire de 26 millions d'euros par saison. "J'ai accepté le défi et je suis sorti de ma zone de confort après plusieurs années à l'Inter. Je veux changer ma façon de penser, mon style de jeu et essayer de nouvelles choses", a-t-il indiqué. "Il n'y avait pas d'autre équipe que je voulais entraîner. J'ai donc choisi Al Hilal", a affirmé le coach de 49 ans.

MANCHESTER CITY

Guardiola révèle le départ de Grealish

Une page se tourne à Manchester City. Quelques jours après l'annonce du départ de Kevin de Bruyne à Naples, les Skyblues perdent un autre acteur de l'incroyable quintuplé de 2023. Jack Grealish, arrivé d'Aston Villa en 2021 pour 117,5 millions d'euros (un record en Premier League), va quitter le club. "Il doit retrouver les papillons dans le ventre à l'idée de pouvoir jouer tous les trois jours" Une nouvelle officialisée par Pep Guardiola quelques heures de l'entrée en lice de Manchester

City à la Coupe du monde des clubs 2025, ce mercredi (18h) à Philadelphie face à l'équipe marocaine de Wydad Casablanca. Grealish n'a pas été retenu dans le groupe pour cette compétition, afin de faciliter un départ. "Jack est un joueur exceptionnel. La seule raison pour laquelle il n'a pas joué la saison dernière est bien sûr ma décision. Nous décidons qu'il doit jouer et avoir un endroit où il peut sentir qu'il peut revenir pour être le joueur qu'il était l'année du triplé ou tout au long de sa carrière

à Aston Villa", a d'abord expliqué Pep Guardiola. "Ces deux dernières saisons, il n'a pas beaucoup joué et il doit retrouver du temps de jeu, les papillons dans le ventre à l'idée de pouvoir jouer tous les trois jours et montrer à nouveau toutes ses qualités", a ensuite ajouté le technicien espagnol en conférence de presse d'avant-match. Cette saison, Grealish a disputé seulement 32 rencontres, dont 16 en tant que titulaire, et ce, toutes compétitions confondues.

FRANCE

Lacombe, «le renard des surfaces» est décédé

Avant Mbappé ou Henry, c'était lui le «serial buteur» français. Bernard Lacombe est mort mardi à l'âge de 72 ans. Le footballeur a fait l'essentiel de sa carrière à Lyon, son club de cœur, mais c'est avec Bordeaux et les Bleus, champions d'Europe en 1984, que cette figure du foot français a connu la gloire.

Deuxième meilleur marqueur de l'histoire du Championnat de France (255 buts en 497 matches) derrière l'Argentin Delio Onnis (299 buts), ce finisseur hors pair a incarné mieux que quiconque un style d'avant-centre à la fois instinctif et clinique, archétype du «renard des surfaces» malgré sa taille relativement modeste (1,71 m).

Ce rôle d'avant-centre complet, Bernard Lacombe, qui était né le 15 août 1952 à Villefranche-sur-Saône, l'a mis au service du collectif lors de l'Euro-1984 : aucun but inscrit pendant le tournoi, mais une performance décisive en finale, lorsqu'il obtint le coup franc permettant à Michel Platini d'ouvrir le score contre l'Espagne (victoire finale 2-0).

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3	■							
4						■		
5				■				
6			■					
7		■					■	
8						■		
9								■
10				■				
11		■						
12						■		

HORIZONTALEMENT

- A. Genre littéraire futuriste. Son théâtre est populaire.
- B. Grands-pères de Pagnol. À l'arc ou au pistolet.
- C. Coule de source. Chapeau à large bord.
- D. Enduit d'encaustique. Passé à la poêle. Petit numéro.
- E. Entremets sur une crème anglaise.
- F. Rivière du Jura. Il prépare au DUT. Divertissant.
- G. Garnir de planches de bois. Entoures la tête d'un turban.
- H. Elle s'occupe d'animaux. Donc bien visible.

VERTICALEMENT

- 1. Qui constitue une exception.
- 2. Relatif à un cercle.
- 3. Elle est donc de la famille.
- 4. Ce n'est que du profit. Le petit écran.
- 5. Retranche. Qui est très proche.
- 6. Coutumes ancestrales. Disputé au stade.
- 7. Un coup sur le green.
- 8. D'un auxiliaire. Bon pour désigner.
- 9. Tel un tailleur des années 60.
- 10. Brésilien dans les cages. Petit personnage.
- 11. Coquine ou révoltée.
- 12. Belle d'Anet. Devant celui que l'on fête.

LES MOTS FLÉCHÉS

IL BOUDE LES URNES ALENTOURS	PEINE À L'ATELIER ANCIEN TROU DE MAÇON	C'EST UN BON REFUGE DEVANT LE DOCTEUR	CUISINA À L'ÉTOUFÉE	MÉDIA SUR LES ONDES GLOBE OCULAIRE	TYPE DE SAULE GAIEMENT			
			AU BAS DE LA COLONNE PRONOM RÉFLÉCHI					
BRILLANTE D'ESPRIT GLISSADE EN VIRANT								
		TROISIÈME FILS DE JACOB			PARCOURS DANS LE JOURNAL			
AUTREFOIS, C'ÉTAIT JAMAIS	ELLE CROQUA LA POMME ENDUIT CIMENTÉ		CAPITALE AU MAGHREB					
					DÉESSE DE LA TERRE CÉPAGE DE QUALITÉ			
TOUR ENTIÈREMENT VIDE COMPAGNIE						FIN DE VERBE POUR L'APRÈS-MIDI	IL EST ACCÉSSOIRE POUR UN GOLFEUR	
OPUS EN ABRÉGÉ ASSOCIÉ OU MARIÉ					DAME LA NEIGE ADJECTIF NUMÉRAL	DÉNIGRÉ BIEN PRONONCÉ	LÉGÈREMENT FENDUES PIÈCE DE HARNAIS	ENTRE DEUX SUJETS CHIFFRE DEUX
PERMET DE BIEN PARTAGER	GÂTEAU OVALE À PÂTE MOLLE REGARDER							
DÉBUT D'ÉTÉ OU D'HIVER BIEN PRATIQUE								
			IL PRIT LE COMMANDEMENT DE L'ARCHE...					
ELLE S'ÉTEND SUR PLUSIEURS SIÈCLES			PARTIS DEPUIS PEU					



SUDOKU

	6	3	2		1	4	5	
9	7			4			1	3
	4		3	9	8		6	
3		1	7		9	5		6
		8		3		9		
			6		5			
2	3						9	5
			1		7			
4	1	6				7	2	8

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

A	G	E	K	N	E	P	P	M	I	N	E
R	L	R	L	O	R	R	A	E	O	U	E
U	I	E	A	I	E	C	D	L	Q	N	E
E	D	R	X	T	H	N	I	S	I	G	H
T	N	E	O	I	I	P	A	R	A	E	C
A	A	I	N	D	G	T	E	S	G	M	R
L	R	P	T	U	N	L	U	N	I	R	U
E	G	A	A	A	E	O	A	D	I	A	O
Z	A	R	F	P	S	J	C	S	E	C	F

DES CENTAINES DE CANDIDATS ONT RÉPONDU À L'APPEL

«Alhan wa Chabāb» boucle sa tournée de sélection à Tamanrasset

«Alhan wa Chabāb», ce n'est pas seulement un concours. C'est une traversée musicale, une carte sonore de l'Algérie actuelle, racontée par sa jeunesse.

La tournée de sélection d'«Alhan wa Chabāb» touche à sa fin après avoir parcouru l'Algérie d'un bout à l'autre. Des montagnes de l'Est aux plaines de l'Ouest, des villes du littoral aux hauteurs de l'intérieur, le célèbre concours musical dédié aux jeunes talents a semé l'espoir et réveillé les passions dans chaque wilaya traversée. Dernière escale de ce périple artistique, Tamanrasset, perle du Sud, qui a accueilli jeudi la clôture d'un long voyage à la recherche de voix nouvelles. Dans cette ville chargée de poésie, de spiritualité et de traditions orales, le programme a trouvé un écrin idéal pour refermer en beauté une édition déjà pleine de promesses.

Depuis plusieurs semaines, des centaines de candidats ont répondu à l'appel. Dans les maisons de jeunes, les salles de spectacles ou encore les théâtres municipaux, la magie a opéré. Les scènes se sont improvisées, les chansons ont jailli, portées par des voix encore inconnues mais pleines d'émotion. À chaque étape, les organisateurs ont été témoins d'un même élan, celui d'une jeunesse avide d'exister par la musique, prête à livrer ses rêves au micro, à vibrer devant un jury



exigeant, mais toujours à l'écoute. Cette neuvième saison du programme culte s'annonce d'ores et déjà comme l'une des plus riches. Elle réunit des profils venus de toutes les régions, porteurs de cultures, d'accents et d'histoires différentes. Le chaabi, le malouf, le raï, les fusions

contemporaines, c'est toute l'âme musicale de l'Algérie qui s'est donnée rendez-vous pour cette nouvelle édition. Désormais, les regards se tournent vers la scène nationale, où les candidats sélectionnés s'appêtent à entamer l'étape télévisée de l'aventure. Voix, présence

scénique, créativité, les critères de sélection seront rigoureux, à la mesure des attentes d'un public fidèle et passionné. Le jury, quant à lui, s'est donné pour mission de dénicher la perle rare, celle ou celui qui saura faire vibrer le pays tout entier.

Rédaction

Alger célèbre la Journée mondiale de l'enfant africain au musée de la calligraphie



Le musée public national de la miniature, de l'enluminure et de la calligraphie, situé à Alger, a célébré dimanche la journée mondiale de l'enfant africain en partenariat avec le musée d'art moderne et contemporain d'Alger (MAMA). La journée a été entièrement dédiée aux enfants, avec un programme centré sur «la culture africaine». Très tôt le matin, les équipes du musée ont accueilli les enfants pour une série d'activités artistiques. Trois ateliers ont été organisés : fabrication de masques africains avec du papier et des matériaux recyclés, confection de maquettes inspirées des costumes traditionnels africains, et peinture

sur verre à partir de motifs tirés du patrimoine visuel du continent. Les enfants, venus nombreux, ont participé avec beaucoup d'enthousiasme. Certains portaient des vêtements colorés rappelant l'Afrique, d'autres découvraient pour la première fois ces formes d'expression artistique. L'ambiance était joyeuse, les salles du musée transformées en véritables ateliers de création. Le groupe des anciens scouts musulmans algériens, notamment la filière éducation - éco-guides, était également présent. Les jeunes scouts ont pris part à toutes les activités avec énergie et discipline. Les parents ont salué l'initiative.

Samira B., mère de deux enfants présents, a exprimé sa satisfaction :

«Mes enfants ont découvert des choses qu'ils ne connaissent pas à l'école. Les masques, les dessins sur verre... tout était nouveau pour eux. Et très bien encadré.»

Mourad K., père d'un enfant de six ans, a également salué l'action du musée :

«C'est important de leur montrer qu'ils font partie de l'Afrique, de les ouvrir à leur culture. Et ils apprennent en s'amusant, ce qui est idéal à leur âge.»

Tout au long de la journée, les enfants ont pu créer, manipuler, poser des questions. Les animateurs ont pris le temps d'expliquer les origines des objets, les traditions associées, les techniques utilisées. L'objectif était clair : permettre aux enfants de mieux comprendre l'Afrique, son histoire, ses formes d'art. La journée s'est terminée par une exposition des œuvres réalisées par les enfants. Masques en carton, tableaux colorés sur verre, petites maquettes... Les parents ont visité cette exposition improvisée avec fierté. Les enfants, eux, semblaient heureux de montrer ce qu'ils avaient appris et fabriqué. Cette célébration a permis de «sensibiliser» les enfants à l'héritage artistique et culturel du continent africain, tout en leur offrant un moment d'échange, de jeu et de découverte. Le musée a réussi à créer un espace accessible, vivant, à la fois éducatif et festif.

Rédaction

Le Palais de la culture accueille l'exposition «Héritiers de la lumière» consacrée aux arts mauresques

Samy Terki

Le Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger abrite depuis lundi une importante exposition intitulée «Héritiers de la lumière», réunissant 57 artistes autour des arts de la miniature, de l'enluminure et de la décoration sur bois. L'exposition, visible à la galerie Baya, est placée sous la direction du maître miniaturiste Mustapha Adjaout, figure reconnue des arts mauresques en Algérie. Le vernissage a eu lieu lundi après-midi en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, ainsi que de nombreuses personnalités du monde artistique et culturel. L'exposition présente un échantillon riche et diversifié d'œuvres réalisées dans le cadre des ateliers de formation dirigés par Mustapha Adjaout à Alger, dans les quartiers de Belouizdad, Chéraga et Draria. Les exposants sont ses élèves, jeunes ou adultes, tous passionnés par ces disciplines traditionnelles. Les créations exposées se distinguent par la finesse des détails, la variété des formats, l'harmonie des compositions et l'éclat des couleurs, témoignant du savoir-faire acquis et de l'engagement artistique des participants.

Des décorations en bois sculpté encadrent l'entrée et le cœur de la galerie, complétant les miniatures et enluminures exposées sur les cimaises. L'ensemble met en valeur un patrimoine matériel et immatériel hérité de plusieurs générations d'artisans et d'artistes.

S'exprimant lors du vernissage, Mustapha Adjaout a mis en lumière la forte présence féminine dans ses classes : «Il y a un réel engouement des femmes pour ces arts. Sur les quatre groupes que j'encadre, il n'y a que deux hommes. Les femmes sont aujourd'hui majoritaires dans cette pratique. J'ai voulu les mettre à l'honneur à travers cette exposition».

Il a également rendu hommage aux grands maîtres de la miniature algérienne, citant Bendebagh, Ranem, Temmam, Kechkoul, Yellès et les frères Racim, considérés comme les piliers de cette tradition artistique en Algérie. Il a appelé à élargir la formation dans ces disciplines pour préserver un héritage qui constitue un élément fort de l'identité nationale.

«Nous sommes fiers de présenter cette troisième édition après deux premières organisées au musée Khdaoudj-El-Amia de la Casbah et au musée national des Beaux-Arts d'El Hamma. Seule la galerie Baya pouvait accueillir un nombre aussi important d'œuvres et d'artistes», a-t-il précisé. Mustapha Adjaout est diplômé de l'École supérieure des beaux-Arts d'Alger, promotion 1969. Il fait partie de la première génération de miniaturistes algériens formés après l'indépendance. Il a présenté sa première exposition en 1971, avant d'exposer en Algérie et à l'étranger, notamment en Tunisie, France, Liban et Irak. En 1972, il a reçu le Grand prix national de la miniature, à l'occasion du 10^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

Tout au long de sa carrière, il a œuvré à transmettre son savoir à de nouvelles générations d'artistes, convaincu de l'importance de préserver ces arts porteurs d'histoire et de mémoire.

S. T.

16



- Alger 20°
- Ouargla 21°
- Oran 19°
- Constantine 19°

FADJR 03:39	DOHR 12:47	ASR 16:39	MAGHREB 20:08	ISHA 21:48
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

LIVRAISON OBLIGATOIRE DES RÉCOLTES À L'OAIC

Alors que la saison de moisson-battage bat son plein dans plusieurs régions du pays, le gouvernement a mis en place un dispositif de contrôle renforcé pour encadrer la collecte des céréales. Objectif : garantir la livraison intégrale des récoltes des céréales par les agriculteurs ayant bénéficié d'un soutien et préserver les intérêts de la filière dans un contexte stratégique de souveraineté alimentaire. Dans une note officielle adressée aux walis et

aux directeurs des services agricoles, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a rappelé le caractère obligatoire des livraisons à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) pour tous les producteurs ayant reçu une aide de l'État. En application de l'article 30 de la loi de finances complémentaire de 2022, ces derniers sont tenus de remettre l'intégralité de leur production de blé et d'orge à l'OAIC. En cas de

manquement, des sanctions sont prévues. «Il ne s'agit pas d'instaurer une logique punitive, mais de protéger l'investissement public et sécuriser nos stocks stratégiques», explique le secrétaire général du Conseil national interprofessionnel de la filière céréalière (CNIFC), Abdelghani Benali. «L'État a mobilisé des moyens importants. Il est normal qu'il exige un retour concret sur cet effort», a-t-il ajouté.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 19 JUIN 2025 // N°1099 // PRIX 20 DA

BILAN HEBDOMADAIRE DE L'ANP

Le MDN annonce l'arrestation de 9 éléments de soutien aux groupes terroristes

Des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené, durant la période allant du 11 au 17 juin 2025, plusieurs opérations dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, le narcotrafic, l'orpaillage illicite et l'émigration clandestine.

Le ministère de la Défense nationale a annoncé, dans un communiqué rendu public hier, que les éléments de l'ANP ont arrêté 9 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la semaine écoulée. S'agissant de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, pas moins de 50 narcotrafiquants. L'ANP, ajoute la même source, a mis en échec des tentatives d'introduction de 341 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc. Et ce n'est pas tout, il a été procédé, durant la même période, à la saisie de pas moins de 91 kilogrammes de cocaïne, dont 85 kg à Adrar et près de 1,5 million (1.453.577) de comprimés



psychotropes, lors d'opérations menées à travers les régions militaires. Concernant la lutte contre l'orpaillage illégal, des détachements de l'ANP ont arrêté 216 individus et saisi 42 véhicules, à Taman-

rasset, à Bordj Badji Mokhtar, à In Guezzam et à In Salah. Ils ont saisi également 143 groupes électrogènes, 84 marteaux piqueurs et quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de

détonation et autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. Il a été indiqué, en outre, que 14 autres individus ont été arrêtés par des éléments de l'ANP qui ont saisi plusieurs armes à feu (1 fusil mitrailleur, 1 fusil à lunette et 1 fusil de chasse). La même source a fait état de la saisie de 24 610 litres de carburants, de 9 quintaux de tabacs et de 5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation. Le MDN a annoncé, par ailleurs, que « les garde-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 102 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 908 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national ».

M.M.

APRÈS SA QUALIFICATION EN DEMI-FINALES

L'ÉQUIPE FÉMININE U14 DE HANDBALL DE RCTIMEZRIT A EFFECTUÉ UN RETOUR TRIOMPHAL DANS SON VILLAGE

L'équipe de RCTimezrit a effectué un retour remarqué dans son village après avoir brillamment décroché sa qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie. Accueillis en héros, les joueurs ont été chaleureusement ovationnés par les habitants, fiers de cette performance historique. Après leur victoire éclatante contre l'équipe de l'ES Krouma de Skikda, le 14 juin dernier, sur le score sans appel de 29 à 13, dans la salle ONS1006 de Sétif, les joueurs du RC Timezrit ont été accueillis dans la liesse à leur retour. Cette victoire éclatante, obtenue avec maîtrise et détermination, marque une étape décisive dans le parcours de l'équipe, désormais qualifiée pour les demi-finales. Les regards sont désormais tournés vers la demi-finale, avec l'espoir de continuer sur cette lancée et d'atteindre la finale. Malgré le manque de moyens, les coéquipières de Mehdaoui ont relevé le défi avec brio. Portées par une détermination sans faille, elles ont su relever le

défi et décrocher brillamment leur qualification pour les demi-finales, malgré des moyens limités. Cette performance courageuse témoigne de leur engagement, de leur esprit d'équipe et de leur passion pour le sport. Dans un contexte souvent difficile, elles ont fait preuve d'une grande résilience, prouvant que la volonté et le cœur peuvent parfois compenser l'absence de ressources matérielles. « Malgré des conditions difficiles et un manque criant de moyens, nous avons relevé le défi avec courage et détermination », explique l'entraîneur du club, Saaoui Makhlof, qui ajoute : « Cette victoire en demi-finales n'est pas seulement une qualification : elle symbolise notre force collective, notre esprit de groupe. » Mieux encore, grâce à leurs efforts constants et à leur engagement sur le terrain, le RC Timezrit vise désormais les premières places du challenge national. Un véritable exploit pour l'équipe, qui prouve qu'avec de la volonté, tout est possible. Selon M'sili

Abdelkader, le président du club, que nous avons rencontré juste après leur retour : « Nous ne disposons même pas des moyens financiers nécessaires, et notre budget ne couvre à peine que 10 % des besoins réels de l'équipe. » Malgré cela, grâce à la volonté des joueuses, à l'engagement du staff et au soutien de quelques bénévoles, nous avons réussi à atteindre ce niveau. » Il a également lancé un appel aux autorités locales et aux sponsors potentiels pour venir en aide au club, qui continue de faire rayonner la commune à l'échelle nationale, malgré des conditions très difficiles. Par ailleurs, l'équipe des U16 disputera les quarts de finale le 21 juin prochain contre l'équipe d'Ain El Hammam. Un autre rendez-vous important qui témoigne du dynamisme et de la progression des jeunes catégories du RC Timezrit, déterminées à suivre les pas de leurs aînés et à porter haut les couleurs du club.

I. Mehdaoui

LE GROUPE SONELGAZ SE DIT PRÊT À RÉPONDRE AUX BESOINS ÉNERGÉTIQUES DU MALAISIE LIION

Le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal, a indiqué, mercredi, que le groupe public était prêt à répondre à tous les besoins énergétiques du groupe malaisien Lion, qui projette d'investir en Algérie, notamment dans le domaine des industries de transformation et de la sidérurgie. M. Adjal, qui recevait une délégation du groupe malaisien Lion, conduite par son PDG, Tan Sri William Cheng, a précisé que "Sonelgaz en tant qu'opérateur fiable dans le domaine de l'énergie (électricité et gaz) est pleinement engagé dans la mise en œuvre des recommandations des hautes autorités du pays visant à encourager l'investissement étranger en Algérie et à créer un environnement favorisant de tels investissements", indique un communiqué du groupe public. "Le groupe Sonelgaz est prêt à répondre à tous les besoins énergétiques requis par les investissements du groupe malaisien Lion, en garantissant le meilleur niveau d'approvisionnement et la durabilité et la qualité du service", a affirmé le même responsable. Et de souligner, à cet égard, l'importance de la coordination entre les équipes techniques des deux groupes afin que la partie algérienne puisse disposer de toutes les données lui permettant d'avoir une idée précise des besoins de l'investisseur malaisien, et ce, en vue de proposer des solutions adaptées aux projets prévus, notamment le projet qui sera réalisé en coopération avec le groupe industriel algérien Sider.

MONDIAL-2025 (U21)

LES VERTS BATTUS PAR LE PORTUGAL

La sélection algérienne de handball des moins de 21 ans (U21) s'est inclinée face à son homologue portugaise sur le score de 33 à 21 (mi-temps : 18-11), pour le compte de la première journée (Gr. D) du Mondial-2025 de cette catégorie, disputée hier à Sosnowiec, en Pologne. La deuxième rencontre de cette première journée mettra aux prises la Croatie et le Canada. Les joueurs du sélectionneur national, Lakhdar Arrouche, enchaîneront face à la Croatie, le vendredi 20 juin (14 h 00), avant de boucler le premier tour en croisant le fer avec le Canada, le samedi 21 juin (11 h 45). À l'issue du tour préliminaire, les deux meilleures équipes de chacun des huit groupes accéderont au tour principal, tandis que les autres équipes prendront part à la Coupe du Président. Les matchs du tour principal et de la Coupe du Président se joueront les 23 et 24 juin. Les quarts de finale auront lieu le 26 juin dans les villes de Sosnowiec et de Katowice, tandis que les demi-finales se joueront le lendemain (27 juin) à Plock et à Kielce. Pour rappel, l'équipe nationale s'est qualifiée pour ce Mondial en terminant à la troisième place du Championnat d'Afrique des nations 2024, disputé à Mahdia (Tunisie).

R.S.